Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1689/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

2400
M
Un 4900

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

OCTOBRE 1689.

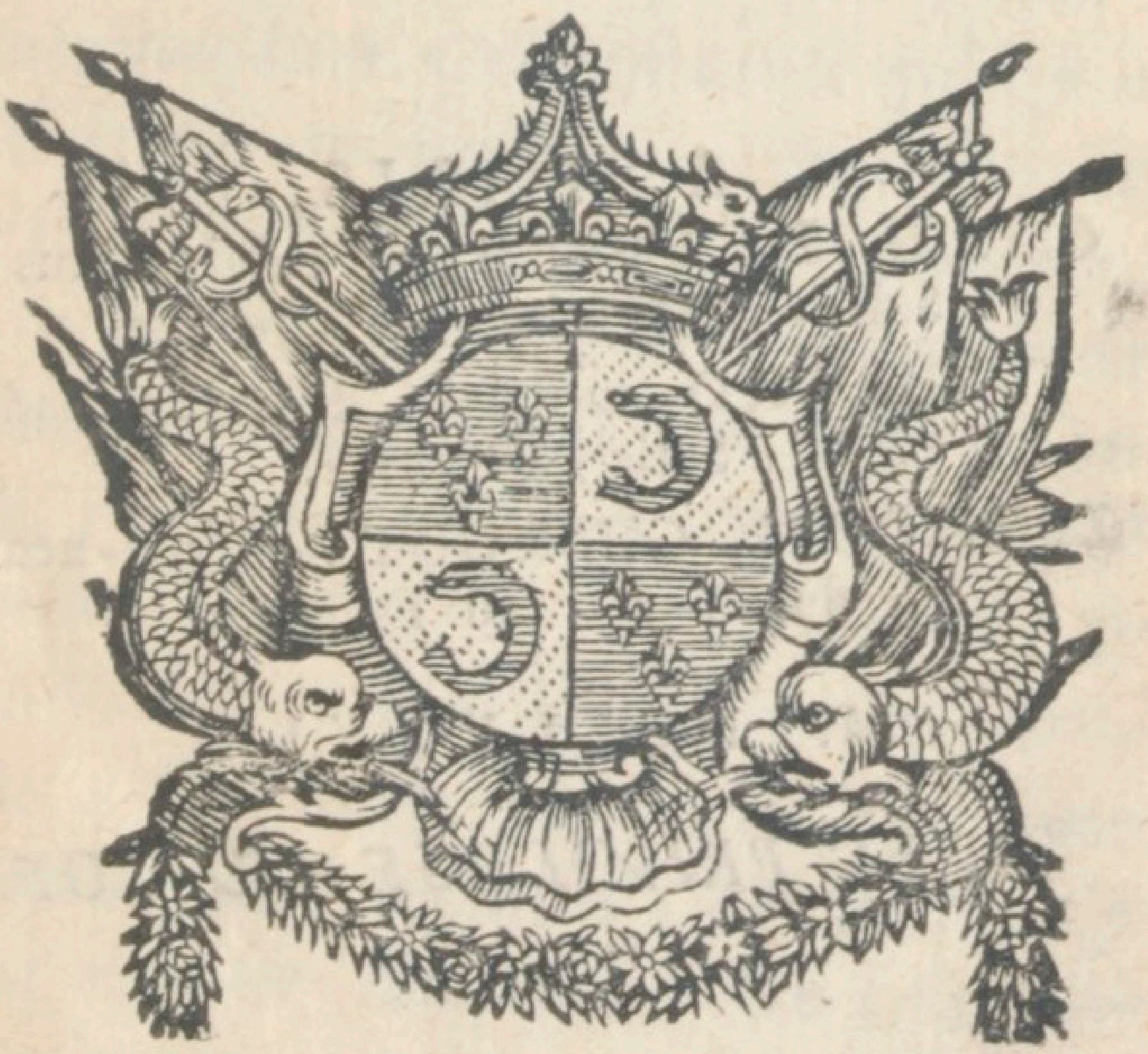

A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour le Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoyent, & sur

AVIS.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on faſſe ce qu'ils demandent. C'eſt fort peu de choſe pour chaque particulier, & le tout enſemble eſt beaucoup pour un Libraire.

Le ſieur Guerout qui debite preſentement le Mercure, a rétably les choſes de maniere qu'il eſt toûjours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui ſe font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets ſeront pluſieurs jours en chemin, Paris ne laiſſera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il ſoit arrivé dans

AVIS.

les Villes éloignées, mais auſſi les Villes ne le recevront pas ſi tard qu'elles faiſoient auparavant. Ceux qui ſe le font envoyer par leurs Amis ſans en charger ledit Guerout, s'expoſent à le recevoir toûjours fort tard par deux raiſons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas ſoin de le venir prendre ſi-toſt qu'il eſt imprimé, outre qu'il le ſera toujours quelques jours avant qu'on en faſſe le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'aprés qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le preſtent, ils rejettent la faute du retardement ſur le Libraire, en diſant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit ſieur Guerout, puis qu'il ſe charge de faire les paquets luy-meſme & de les faire

porter à la poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'eſtre content.

OCTOBRE 1689.

RIEN ne marque tant la grandeur du Roy que ce qu'on voit aujourd'huy. Toute l'Europe eſt en armes, & la jalouſie qu'on a de ſa gloire, eſt le ſeul motif qui les a

fait prendre. Tant de Souverains ne ſe ſeroient pas unis contre ce Monarque, s'ils n'avoient ſceu qu'il pouvoit ſeul réſiſter à tous, & qu'il luy ſeroit facile d'en triompher, pour peu que leurs forces fuſſent diviſées. Cette verité vient d'eſtre miſe en ſon jour par Mr Magnin, dans le Sonnet que vous allez lire.

LA grandeur de LOVIS, ſa puiſſance ſuprême,
Ses Vertus, ſes Explois, & ſes travaux divers,

Ont-ils encor beſoin du ſecours de
nos Vers ?
Non, comme le Soleil il brille par
luy-meſme.

On voit ſur ce Heros, on voit le
Diadême
Remplir de ſon éclat, & charmer
l'Univers,
La fortune jamais, ny ſes plus
grands revers
N'ont pû donner atteinte à ſa ſa-
geſſe extrême.

Les plus heureux talens, les gran-
des qualitez
Que l'on voit diſtinguer les Rois
les plus vantez,
Le Ciel en ce Monarque à la fois
les aſſemble.

Mais ſans vouloir pouſſer ce détail juſqu'au bout,
Cent Princes contre luy ſe ſont liguez enſemble,
Pour prouver ſa Grandeur, cette Ligue dit tout.

Pendant que cet Auguſte Monarque travaille avec tant de prévoyance & de ſageſſe à défendre ſes Eſtats des injuſtes attaques de ſes Ennemis, il n'oublie rien pour contribuer en tout ce qui le regarde, aux établiſſemens dont ſes Sujets peuvent retirer des utilitez conſiderables,

& sur tout à ceux où la pieté
a quelque part. C'eſt ce qu'on
a pû connoiſtre par celuy qui
vient d'eſtre fait dans la Ville
d'Amiens, d'une Commu-
nauté de Filles Seculieres, ſous
le titre de Filles de Sainte Ge-
nevéve, à l'imitation de
celle de Paris, dont Madame
de Miramion eſt Superieure.
Sa Majeſté ayant accordé ſes
Lettres Patentes pour cet éta-
bliſſement, elles furent en-
regiſtrées au Parlement de
Paris, le 3. du mois paſſé.
Je vous en envoye une copie,
afin que vous connoiſſiez

mieux en quoy il consiste, o
que vous sçachiez le nou
des Filles pieuses qui l'orn
entrepris.

LETTRES

D'ETABLISSEMENT d'une Communauté de Filles à Amiens.

LOUIS par la grace d
Dieu, Roy de France & d
Navarre, à tous presens & à ve
nir, Salut. Nos cheres & bien-
amées Claire de la Gotterie,

Marie de Dourlens, Marie Dugard, Anne Dugard, Marthe Fouache, Marie Dumoulin, Isabelle Dumoulin, & Madeleine Pidieu, Filles majeures de nostre Ville d'Amiens, Nous ont fait representer tres-humblement, que depuis quelques années portées par un mesme esprit de pieté & d'inclination pour l'instruction gratuite des pauvres jeunes Filles de ladite Ville d'Amiens, tant pour le spirituel que pour leur apprendre à travailler, comme aussi pour soulager & panser les Pauvres, elles s'y seroient appliquées, & auroient formé

le dessein de s'établir en Com-
munauté, pour perpetuer le
bonnes œuvres qu'elles se soni
proposées, pourveu qu'il nous
pluſt leur accorder nos Lettres
ſur ce neceſſaires; ce qu'elles au-
roient communiqué à noſtre cher
& bien amé le Sieur Feydeau de
Brou, nommé par nous à l'Eveſ-
ché d'Amiens, qui ayant pris
connoiſſance de l'employ deſdi-
tes Filles, auroit loué leur pieux
deſſein; il auroit encore eſté ap-
prouvé par les Premier, Eche-
vins & Conſeillers de ladite Ville
par acte du 20. Février de la
preſente année 1688. & ſur ce,

par l'avis & conseil dudit Sieur Evesque d'Amiens, elles seroient venuës en nostre bonne Ville de Paris, pour s'unir & s'incorporer à quelque Communauté Seculiere, dont les constitutions seroient conformes à leurs emplois, & seroient entrées dans la Communauté des Filles de Sainte Geneviéve, dont la Dame de Miramion est Superieure; avec laquelle Communauté elles auroient trouvé une grande conformité d'emplois & d'inclination, & desireroient suivre les constitutions & regles d'icelle Communauté; Et nous ayant lesdi-

tes Filles tres-humblement ſup-
plié de leur permettre ledit éta-
bliſſement, & de leur accorder
nos Lettres neceſſaires. A CES
CAVSES, voulant contribuer
di noſtre part à ce pieux deſſein,
de noſtre grace ſpeciale, pleine
puiſſance & autorité Royale,
Nous leur avons permis & per-
mettons par ces Preſentes ſignées
de noſtre main, d'établir ladite
Communauté, ſous le titre de
Filles de Sainte Geneviéve, dans
noſtredite Ville d'Amiens, & des
s'unir & affilier à ladite Com-
munauté des Filles de Sainte Ge-
neviéve de Paris, ſous les meſ-

mes regles & constitutions d'icelle Communauté. Voulons aussi qu'elles puissent posseder & acquerir les lieux & heritages qu'elles aviseront, accepter ou recevoir tous dons & legs qui leur pourront estre faits. Avons neanmoins seulement amorty & amortissons par ces Presentes, la Maison, Chapelle, Jardin, & generalement tout ce qui sera dans l'étenduë de leur enclos, comme lieux dédiez & consacrez à Dieu, pour en jouir pleinement, franchement & quittement, sans que ladite Communauté soit tenuë d'en vuider ses

mains, nous bailler homme vi-
vant & mourant, & nous paye-
& à nos Succeſſeurs Rois, aucun
finance, indemnité, ny autre
droits quelconques, dont nous
l'avons affranchie & affran-
chiſſons, à quelque ſomme qu'ils
ſe puiſſent monter, & luy en
avons fait & faiſons don par
ceſdites Preſentes, à la charge
toutefois de payer les indemni-
tez, droits & devoirs deus à
autres qu'à Nous, & que ladite
Communauté ne pourra être chan-
gée en Maiſon Religieuſe. Si
donnons en mandement à nos a-
mez & feaux Conſeillers, les

Gens tenant nostre Cour de Parlement de Paris, que ces Presentes ils ayent à faire enregistrer, & du contenu en icelles, jouir & user lesdites Filles pleinement, paisiblement & perpetuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens : Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous avons fait mettre nostre Scel à cesdites Presentes. Donné à Versailles au mois de Mars l'an de grace 1688. & de nostre regne le quarante-cinquiéme. Signé, LOVIS; & sur le Reply, Par le Roy,

PHELYPEAUX; *& à coſté*,
Viſa, BOUCHERAT.

Outre le bien que les Fil-
les nommées dans ces Lettres
apportent chacune en parti-
culier pour leur ſubſiſtance,
M^r du Freſne, Curé de Saint
Remy d'Amiens, qui eſt leur
Paroiſſe, a donné une ſomme
conſiderable pour fonder la
Communauté dont Sa Ma-
jeſté a bien voulu permettre
l'établiſſement. Auſſi ſes ſa-
ges conſeils n'ont pas peu
ſervy à faire former cette
pieuſe entrepriſe, dont les

Pauvres de la Ville ont lieu d'eſperer de grands ſecours.

A l'égard des belles Lettres, on peut dire qu'elles n'ont jamais ſi bien fleury que ſous le regne du Roy. Il s'eſt établi des Academies en pluſieurs Villes de France, & les Conferences qui s'y tiennent produiſant de tres-grands fruits. Toulouſe qui s'eſt toujours maintenuë dans la qualité de ſçavante que luy donnent les Auteurs, tant anciens que modernes, ſe voyoit privée avec regret des avantages qu'elle peut attendre de

ces nobles exercices. Mr de
Baville, Intendant de la Pro-
vince, ſi connu par ſa naiſ-
ſance & par ſon merite, ayant
fait reflexion que dans cette
Capitale du Languedoc il y
avoit un grand nombre d'eſ-
prits nez pour toute ſorte de
Litterature, fit un projet d'A-
cademie au commencement
de cette année, où il propoſa
d'unir l'Eloquence & la Poë-
ſie aux plus curieuſes recher-
ches de l'Hiſtoire, de la Phi-
ſique, & des Mathematiques.
Ce projet fut ſi univerſelle-
ment approuvé, qu'on ne

songea plus qu'à l'executer. Ainsi ceux qui se trouverent le moins occupez par leurs emplois, commencerent à s'assembler au nombre de vingt, & resolurent de consacrer leur loisir à des soins si dignes de gens qui ne recherchent rien avec plus d'ardeur que les belles connoissances. On ouvrit ces Conferences par un Discours sur les motifs qui doivent porter à faire des Assemblées, & sur les matieres qu'il est avantageux d'y traiter. Celles cy qui se tiennent regulierement une

fois chaque ſemaine, ont
continué pendant tout le
cours de cette année ſans in-
terruption, & avec un ſuccés
ſi favorable, qu'on y a veu
une grande affluence de per-
ſonnes choiſies, à qui on n'a
pû honneſtement refuſer l'en-
trée. Elles s'ouvrent par un
Diſcours que chacun eſt obli-
gé d'y prononcer à ſon tour
ſur quelque ſujet problema-
tique que la Compagnie a
propoſé, & l'on y explique
ſon ſentiment avec netteté &
avec juſteſſe. Les Seances du-
rent trois heures, & dans la
ſuite

ſuite de la Conference on s'entretient ſur des Diſſertations hiſtoriques, ſur des points de Critique touchant les meilleurs Auteurs, ou ſur des queſtions de Phiſique, que l'on tâche d'éclaircir par les experiences qu'on y fait. On traite toutes ces matieres en differens jours & alternativement, pour éviter la confuſion; mais on s'attache ſur tout à examiner la Langue Françoiſe, dont la pureté eſt le but principal de ces exercices.

Dans le temps de la mort

de la Reine Christine de Suede, on fit l'Eloge de cette Princesse dans l'une de ces Assemblées, & ce fut Mr de Rocoles qui le prononça. Il prit ces paroles du Chapitre 11. de Judith, *Magna eris, & nomen tuum nominabitur in universa terra.* Il parla devant une Compagnie de cent personnes, tous gens choisis, Jesuites, Abbez, Conseillers du Parlement, & autres, & quoy que son Discours eust duré une heure & demie, on luy fit ce compliment tout d'une voix, qu'il avoit finy

trop toſt, Il fit voir que
cette Reine eſtoit Grande
pour avoir quitté de grands
Eſtats afin d'embraſſer la Re-
ligion Catholique; pour avoir
aimé les Sciences, & ceux qui
en font profeſſion, & enfin
pour avoir marqué un fort
grand attachement à la Na-
tion Françoiſe, ce qui luy
donna occaſion de faire l'E-
loge du Roy. Une autre fois
il fit un fort beau Diſcours
ſur les avantages qu'on peut
retirer de l'établiſſement des
Academies, & il en a meſme
fait un en Latin à la loüange

de Mr Malapeire, principall
Membre, & comme le Chef
de celle qui eſt ſur le pointe
de s'établir à Toulouſe. Il
s'eſt auſſi fait remarquer avec
beaucoup de gloire pour luy,
dans des Theſes publiques
des Jeſuites, où il a haranguéen
en preſence du Parlement, &
de quantité de perſonnes con-
ſiderables.

Toutes ſortes de matieres
ont eſté traitées dans les Con-
ferences dont je vous parle.
On y a fait des diſſections
Anatomiques. On y a exa-
miné le ſens de la veuë & ſon

objet, qui eſt la lumiere ; on y a fait des diſſertations ſur les endroits les plus difficiles de l'Hiſtoire & de la Chronologie touchant les premieres Epoques, & enfin on s'eſt attaché à des Queſtions fort utiles, la pluſpart tirées de la Morale. Les plus curieuſes ont eſté celles qui ſuivent ; *Si les femmes ſont auſſi propres que les hommes pour réuſſir dans les Sciences, & ſi on doit les admettre dans les Academies ; Laquelle de toutes les Sciences eſt la plus utile & la plus neceſſaire dans un Eſtat ;*

Si l'on peut plus facilement
resister au plaisir qu'à la dou-
leur ; Lequel est le plus à
souhaiter, de posseder les ri-
chesses, ou d'estre Sçavant ;
Lequel est le plus utile ou de bien
écrire, ou de parler juste. Les-
quels de tous les Philosophes ont
esté ceux qui ont fait profession
d'une vertu plus austere, ou
les Epicuriens, ou les Stoiciens ;
Si celuy qui peut pousser sa for-
tune fait mieux de vivre dans
une condition mediocre, que de
s'élever au dessus de son estat ;
Lesquels sont les plus propres pour
réussir dans les Sciences, ou les

Melancoliques, ou les Enjouez ; laquelle de ces deux Disciplines a de plus grands avantages, ou l'Eloquence, ou la Poësie. Voilà une partie des questions qui ont esté agitées dans ces Conferences. Je vous feray part des Discours que je pourray recouvrer. Cependant comme les Muses qui aiment le repos ne peuvent souffrir les alarmes de la guerre, & que d'ailleurs la situation des affaires de l'Etat ne permet pas de penser encore à l'institution de l'Academie dont je vous parle, ceux qui forment

ces Assemblées se contentent de continuer leurs Conférences, & de donner au Public des marques de leur attachement aux belles Lettres, en attendant une occasion plus favorable qui autorise leur établissement. Vous serez sans doute bien aise d'apprendre le nom & le caractere de quelques-uns de ces Messieurs. Je ne vous entretiendray aujourd'huy que de ceux qui ont le plus d'assiduité à se trouver à ces sortes d'exercices ; & dans la suite je vous parleray des autres, dont le

merite n'eſt pas moins connu dans le Languedoc, & qui ont fait voir par des Diſcours fort éloquens, que l'eſprit & le ſçavoir ſont de tout Pays.

Mr de Malapeire, Conſeiller, de l'ancienne Famille de Vandages, eſtoit d'une Aſſemblée de gens de belles Lettres, que Mr Pelliſſon, de l'Academie Françoiſe, avoit commencé à former dans la Ville de Touloufe, dont il ne fut pas un des moindres ornemens. Il eut beaucoup de part dans l'amitié de Mr le

Président Donneville, & il entretient depuis long-temps un commerce de Lettres avec Mr du Plessis-Praslin, Evesque de Tournay, qui a rendu justice à son merite dans un Livre qu'il a écrit contre les Athées, les Heretiques & les Libertins. On voit peu d'esprits d'une si grande étenduë. Il parle de tout avec force & netteté; il a penetré tout ce qui se rencontre d'obscur dans les Sciences les plus sublimes, & il n'ignore pas ce qu'il y a de plus recherché dans les Arts. Les Voyages

qu'il a faits en Italie, l'ont rendu bon Connoisseur pour tout ce que la Peinture, la Sculpture & l'Architecture ont de plus regulier, & il a fait bastir une magnifique Chapelle à l'honneur de la Vierge, sous le nom du Mont Carmel, dont l'ordre & la simetrie que l'on y admire, sont de son invention. Il a écrit sur une infinité de matieres differentes. Son Livre sur les Planetes, & ses Ephemerides font assez voir qu'il a un genie propre à développer ce que la Physique & les

Mathematiques ont de plus
ſecret. Il eſt naturellemen
éloquent ; les Panegyriques
qu'il a faits de la Vierge &
de S. Joachim, en ſont des
témoignages qu'on ne ſçau-
roit conteſter, & quoy qu'il li
ne s'occupe pas ordinaire-
ment à la Poëſie, il ne laiſſe
pas de faire de tres-beaux
Vers.

Mrs de Carrieres ſont trois
Freres, auſſi illuſtres par leur
merite que par leur nobleſſe.
Leurs Anceſtres ſe ſont ren-
dus recommandables par l'in-
violable fidelité qu'ils ont

toujours fait paroiſtre pour leurs Souverains dans les temps les plus difficiles. Leur Mere étoit de l'ancienne Maiſon de Flotte, qui a eu l'avantage de donner deux Chancelliers à la France, & où l'on a vû pluſieurs Ambaſſadeurs. René Flotte fut honoré de ce glorieux employ ſous le regne de Philippe le Bel, dont il gagna par ſes ſervices l'eſtime & la confiance. Mr de Carrieres l'Aiſné eſt un Gentilhomme qui a fait ſes Etudes à Paris avec ſuccés. Son diſcernement eſt vif & ſolide

sur les Ouvrages d'esprit. Il a une fort belle Maison, & son amour pour les belles Lettres luy en a fait faire le sejour des Muses. Mr l'Abbé de Carriere, aprés avoir disputé glorieusement une Regence de Theologie, fait voir tous les jours qu'il sçait joindre dans la Chaire la veritable Eloquence avec une profonde intelligence de l'Ecriture. Mr de Carriere, Avocat, a une penetration & une étenduë d'esprit que l'on trouve rarement dans ceux de son âge. Outre la connoissance

parfaite qu'il a du Droit Civil & Canonique, il ſçait les Antiquitez, & parle la Langue Latine auſſi naturellement & avec autant de pureté que la Françoiſe.

Mr l'Abbé de Tournier, Frere d'un Conſeiller au Parlement de ce nom, poſſede en un degré éminent, les Langues Hebraïque, Grecque & Latine. Il s'eſt acquis une ſi grande reputation par ſes Predications dans les Chaires les plus celebres, que le Roy informé de ſon merite le choiſit pour inſtruire les nouveaux

Convertis de Xaintonge. Il y
fit un tres-grand fruit, & l'on
peut dire à son avantage
qu'ayant joint l'étude du
monde poly à celle du Cabi-
net, il debite agreablement
ce qu'il y a de plus ennuyeux
& de plus dégoutant dans les
Sciences. Il est fort Amy de
Mr l'Abbé de Cordemoy,
assez connu par ses Ouvrages
& par ses Conferences, qui
attirent chez luy quantité de
gens d'une profonde érudi-
tion. De pareilles liaisons ne
se forment qu'entre les Per-
sonnes d'un veritable me-
rite.

Mr l'Abbé Guilhemot,
Frere de Mr Guilhemot celebre par les ſecrets dont il a fait part au public avec un ſuccés ſi avantageux, s'eſt acquis beaucoup de gloire par les belles découvertes qu'il a faites dans la nature. La parfaite connoiſſance qu'il a de la Chimie, luy a fait penetrer ce que la Phiſique a de plus obſcur. Comme il poſſede les Mathematiques, il eut grande part dans les Inventions du Pere Maignan Minime, & il l'aida meſme à découvrir l'uſage de ces Trompes qui

ſervent ſi utilement ſur Me
pour porter la voix fort loinn
Il parle à fond des choſes, &8
traite tout avec beaucoup dob
ſolidité.

Mr de Rocoles, que je vous
ay déja nommé, Ancien
Chanoine de Saint Benoiſt, eſt
fort connu dans la Republi-
que des Lettres. Les divers
Ouvrages qu'il a mis au jour,
& ſur tout ſon introduction à
l'Hiſtoire, & le Monde de
l'Abbé Botero traduit par
Davity, qu'il a augmenté de
trois gros Volumes, l'ont ren-
du Illuſtre parmy les Sçavans.

C'eſt de cet Ouvrage que feu Mr de Mezeray a écrit en luy donnant ſon Approbation, que depuis vingt ans il n'avoit paru aucun Livre plus utile.

Mr de Vileſpaſſans, petit Fils de Mr le premier Preſident Bertier, Neveu de Mr l'Eveſque de Rieux, & Frere de deux Conſeillers au Parlement de Toulouſe qui portent ce nom, parle avec juſteſſe ſur toutes ſortes de matieres, & les Pieces de ſa façon font reconnoiſtre ſans peine, qu'il n'eſt pas moins diſtin-

gué par son merite, que par la
sa naissance.

Mr de Mazades estoit autrefois d'un commerce de belles Lettres avec Mrs de Santuſſan, Marcel & Pader, dont les Ouvrages remplis d'érudition & de politesse ont esté si estimez du Public. Tout ce qui regarde l'exacte pureté de nostre Langue luy est fort connu. Il est né pour la conversation, & passe pour un Critique tres-judicieux, tant pour l'Eloquence & la Poësie que pour l'Histoire. Il sçait tous les beaux en-

droirs des meilleurs Auteurs.

M. Massot, Avocat, marche sur les traces de son Pere, & soustient avec beaucoup de reputation & de gloire la profession qu'il a embrassée. On ne voit rien de mieux dirigé que tout ce qui part de luy, & l'on y remarque une Eloquence concise, pressante & naturelle, que l'on pourroit comparer à ce beau Feu de Demostenes, qui le rendoit Maistre des esprits dans les Deliberations publiques d'Athenes.

M. du Puy, Avocat, qui a

diſputé une Regence en Droit avec applaudiſſement, ſçait tres-bien l'Hiſtoire. Il poſſede les Lettres anciennes, & a fait des Oraiſons Latines qu'on trouve ſi belles, que l'on a peine à les mettre au deſſous de celles de Ciceron.

Mr Montaudié, Avocat, eſt de ceux que l'on peut dire nez pour le Barreau. Si Quintilien vivoit, il auroit trouvé en luy l'Orateur parfait, dont il ne nous a donné que l'idée. Il a ſceu joindre la juſteſſe de la compoſition avec l'art de

bien parler, alliant l'interieur de l'Orateur, qui eſt la ſcience, avec l'exterieur, c'eſt à dire, avec la beauté de la Declamation. Ainſi il fait naturellement ce que d'autres font par art, & avec étude.

Mr d'Arqueſplats, Avocat, ſçait de tres-belles choſes, & il les débite avec beaucoup de brillant d'eſprit. Il a le talent d'embellir ſes diſcours de deſcriptions fort agreables, & quand il fait des Portraits il y reüſſit admirablement. Il trouve le cara-

ctere de ceux dont il parle, & ſe ſert heureuſement des reſſorts cachez des paſſions, qui peuvent faire dans le cœur humain les impreſſions qu'il veut faire prendre.

Je paſſe d'une matiere ſerieuſe, à une Galanterie qui vous plaira, & que vous trouverez pleine d'enjouëment. Elle eſt d'un jeune Cavalier, qui tâche de perſuader à Sa Maiſteſſe qu'elle doit aimer, ſi elle veut éviter d'eſtre punie en l'autre monde.

A L'INDIFFERENTE IRIS.

VErs le bord du Fleuve fatal
Qui porte les Morts sur son onde,
Et qui roule son noir cristal
Dans les Plaines de l'autre monde;
Dans une Foreſt de Cyprés
Sont des routes froides & sombres,
Faites par la nature exprés
Pour la promenade des Ombres.
Là, malgré la rigueur du Sort,
Les Amans se content fleurettes,
Et font revivre aprés leur mort
Leurs amours & leurs amourettes.

Arrivé dans ce bas ſéjour,
Comme j'ay le cœur aſſez tendre,
Je reſolus d'abord d'apprendre
Comment on y faiſoit l'amour.
J'allay dans cette Foreſt ſombre,
Douce retraite des Amans,
Et j'en apperçûs un grand nombre,
Qui pouſſoient les beaux ſenti-
mens.
Les uns ſe faiſoient des careſſes,
Les autres eſtoient aux abois
Auprés de leurs fieres Maiſtreſſes,
Et mouroient encore une fois.
Là, des Beautez triſtes & pâles,
Maudiſſant leurs feux violens,
Murmuroient contre leurs Galens
Et ſe plaignoient de leurs Rivales.
Là, deffunts Meſſieurs les Abbez
Avecque leurs diſcretes flâmes,
Alloient dans les lieux dérobez
Cajoler quelques belles Ames.

Parmy tant d'objets amoureux
Je vis une Ame desolée ;
Elle s'arrachoit les cheveux
Dans le fond d'une sombre allée.
Mille soûpirs qu'elle poussoit
Montroient qu'elle estoit amou-
reuse ;
Cependant elle paroissoit
Aussi belle que malheureuse.
Tout le monde disoit, voilà
Cette Ame triste & miserable,
Et quoy qu'elle fust fort aimable,
Tout le monde la laissoit là.
Ombre pleureuse, Ombre crieuse,
Helas, luy dis-je en l'accostant
D'une maniere serieuse,
Qu'est-ce qui te tourmente tant ?
Chez les Morts sans ceremonie
On se parle ainsi brusquement,
Et l'on renonce au compliment
Dés que l'on sort de cette vie.

Qui que tu ſois, dit-elle, helas!
Tu vois une Ame malheureuſe,
Furieuſement amoureuſe,
Et qui n'aime que des ingrats.
Dans l'autre Monde j'eſtois belle,
Mais rien ne pouvoit me toucher;
J'eſtois fiere, j'eſtois cruelle,
Et j'avois un cœur de rocher.
J'eſtois peſte, j'eſtois rieuſe,
Je traitois Abbez & Blondins
D'impertinens & de badins,
Et je faiſois la Pretieuſe.
Ils venoient humblement m'offrir
Et leur eſtime & leur tendreſſe;
Ils diſoient qu'ils ſouffroient ſans ceſſe,
Et moy, je les laiſſois ſouffrir.
Je rendois leur ſort déplorable
Lors qu'ils ſe rangeoient ſous ma loy,
Et dés qu'ils ſe donnoient à moy
Je les faiſois donner au Diable.

C'eſtoit en vain qu'ils s'enflâ-
moient ;
Maintenant les Dieux me puniſſent ,
Je haïſſois ceux qui m'aimoient ,
Et j'aime ceux qui me haïſſent.
Mon cœur n'y ſçauroit reſiſter ,
Je n'ay plus ny pudeur ny honte ,
Je cherche par tout qui m'en conte ,
Perſonne ne m'en veut conter.
En vain je ſoupire & je gronde ;
Les deſtins le veulent ainſi ,
Les Prudes de ce premier monde ,
Sont les folles de celuy-cy.
Là, cette Ombre amoureuſe & folle
Pouſſa ~~mille~~ ſoûpirs ardens ,
Se plaignit , pleura quelque temps ,
Puis en m'adreſſant la parole ;
Pauvre Ame , dit-elle , à ton tour ,
Te voilà peut-eſtre forcée
De venir payer à l'amour
Ton indifference paſſée.

De nos cendres froides il sort
Une vive source de flâmes
Qui s'attache à nos tristes ames,
Et nous ronge aprés nostre mort.
Si tu fus jadis des plus sages
Tu deviendras fou malgré toy,
Et tu viendras dans ces Bocages
Te desesperer comme moy.
Ombre, luy dis-je, ce presage
Ne m'a pas beaucoup allarmé,
Je n'aimeray pas davantage,
Je n'ay déja que trop aimé.
Mais je connois une Insensible
Dans le monde que j'ay quitté,
Plus cruelle & plus inflexible
Que vous n'avez jamais esté.
On voit tous les jours la cruelle
A qui Galans, Blondins, Grisons,
A l'envy content leurs raisons,
Sans en tirer aucune d'elle.

L'un luy donne des Madrigaux,
Des Epigrammes, des Deviſes,
Luy preſte Caroſſe & Chevaux,
Et la mene dans les Egliſes.
L'autre admire ce qu'elle dit,
Luy ſouſrit d'un air agreable;
Il la traite de bel eſprit,
Et trouve ſa juppe admirable.
Tel la preſche inutilement
Sur les doux plaiſirs de la vie,
Et tel autre luy ſacrifie
Ce qu'il connoiſt de plus charmant.
Tel avec ſa mine diſcrette,
Plus dangereux à ce qu'on croit,
Luy fait connoiſtre qu'il ſçauroit
Tenir une faveur ſecrette.
Jamais rien n'a pû la flechir,
Vers, Proſe, ſoins & complai-
ſance,
Diſcretion, perſeverance,
Tout cela ne fait que blanchir.

Elle se rit, cette cruelle,
Des vœux & des soins assidus,
Les soupirs qu'on pousse pour elle
Sont autant de soupirs perdus.
On a beau luy faire l'éloge
De ceux qui l'aiment tendrement,
Cœurs François, Gascon, Allobroge
En sont traitez également.
Que je plains, dit l'Ombre étonnée,
Cette Belle au cœur endurcy!
Nous la verrons un jour icy
Souffrir comme une ame damnée.
Helas! helas! un jour viendra
Que la prude sera coquette;
Et croit-elle qu'on luy rendra
Tous les Amans qu'elle rejette?
Mille soins la déchireront,
Elle sechera de tendresse,
Et ceux qui la suivoient sans cesse
Eternellement la fuiront.

Ombres ſans couleur, & ſans grace,
Ombres noires comme charbon,
Ombres froides comme la glace,
Qu'importe, tout luy ſera bon.
Elle ira faire des avances
A tous les Morts qu'elle verra,
Leur dira mille impertinences,
Et pas un ne l'écoutera.
Alors cette Fille perduë
Sans eſperance de retour,
Sans pudeur & ſans retenuë
Voudra toûjours faire l'amour.
D'une ſi violente flâme
Peut-on trop craindre les efforts?
Nous avons les peines de l'ame,
Sans avoir les plaiſirs du corps.
Malgré le feu qui nous devore,
Tous nos deſirs ſont ſuperflus,
Les paſſions reſtent encore,
Mais il ne reſte rien de plus.

Tu ſçais ce qu'elle devroit faire,
Et ſi tu peux l'en informer,
Dy-luy qu'elle ſoit moins ſevere,
Et qu'elle ſe haſte d'aimer.
Pour fuir ce decret ſi terrible
Qui ſçauroit la forcer un jour
D'aimer quelque Mort inſenſible,
Qu'un bon Vivant ait ſon amour.
A ces mots la malheureuſe Ombre
Se teût reſvant à ſon deſtin,
Et retombant dans ſon chagrin
Reprit ſon humeur triſte & ſombre.
Les Dieux veulent vous exempter
Iris, de ce malheur extrême,
Et je viens de reſſuſciter
Pour vous en avertir moy-meſme.
Quittez l'erreur que vous ſuivez,
Craignez que le Ciel ne s'irrite,
Et ſongeant que je reſſuſcite
Aimez pendant que vous vivez.

Moy, qui ſçus mourir & renaiſtre,
J'ay veu l'autre Monde de prés,
Et n'ay point veu le Myrthe y croiſtre
Parmy les funeſtes Cyprés.
Juſqu'au bord de l'onde infernale
L'amour fait craindre ſon pouvoir,
Mais paſſé la rive fatale,
Le pauvre enfant n'a plus que voir.
Là bas, dans ces demeures ſombres,
Rien ne peut plus toucher un cœur,
Croyez-m'en plutoſt que les Ombres,
Car il n'eſt rien de ſi menteur.
Il en eſt à mines diſcretes
Et d'un entretien decevant,
Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent.
Sans deſſein, ſans choix, ſans étude,
D'autres ſoupirent tout le jour;
Un certain reſte d'habitude
Les fait encor parler d'amour.

A de pareilles destinées
Grand nombre de gens est soumis ;
Si telles Ames sont damnées,
Malheur cent fois à nos Amis.
Enfin la mort aux Morts ne laisse
De leur amour qu'un souvenir,
Sans que leur deffunte tendresse
Leur puisse jamais revenir.
L'objet agreable ou funeste
Fait sur eux peu d'impression,
Ombres qu'ils sont, il ne leur reste
Que des ombres de passion.
Blondin, Grison, rien ne differe,
Là, jamais aucun doux propos,
Ce n'est pas le moyen de plaire
Que d'estre sans chair & sans os.
Souvent rien n'est plus detestable
Que l'entretien d'un Trépassé,
Car que sçait-il, le miserable,
Que des contes du temps passé ?

Jn grat=te quejay tant ai=mé=e puis que dun autreobjet tu te

sens enfla=mé=e va jusqiou peut al ter ton jn == uus=

te rigueur ne songe plus a mon amour passé=e quinéstpas digne

de ton coeur néstpas digne de ta pen=sé == e

BIBLIOTH. IMPERIALE IMPR.

Les paroles de l'Air nouveau que je vous envoye ont esté mises en air par Mr Goyer. Elles marquent un dépit d'amour, mais elles ne prouvent pas la guerison de l'Amant. C'est aimer toujours que de se plaindre, & qui ne peut cacher son chagrin, est bien éloigné d'estre indifferent.

AIR NOUVEAU.

INgrate que j'ay tant aimée,
Puis que d'un autre Objet tu te sens enflâmée,
Va jusqu'où peut aller ton injuste rigueur.

Ne ſonge plus à mon amour paſſée;
Qui n'eſt pas digne de ton cœur,
N'eſt pas digne de ta penſée.

Cet article de Muſique me fait ſouvenir de vous donner avis d'une choſe, dont peut-eſtre vos Amis profiteront. On a reconnu par experience que les plus belles Pieces & les mieux touchées ſur le Claveſſin, & ſur les autres Inſtrumens à Clavier, n'ont leur plus grand effet pour enlever l'ame par l'harmonie, qu'autant que l'excellence de l'Accord répond à celle des ſujets, & à la maniere de

bien toucher les Instrumens de Musique Ainsi leur meilleur effet dépend de la justesse de leur accord, & comme le Claveſſin est un Instrument des plus accomplis, & le plus en usage parmy les personnes de qualité & le beau monde, M^rs Thibert & de Romare, experts en ces Instrumens de Musique, & qui d'ailleurs possedent dans toute sa perfection la regle des Consonances harmoniques de feu M^r D. L. B par laquelle le point des affinitez essentielles, appellé Point élementaire, d'où

naissent les causes de l'effet sublime & animant des Airs & de toute l'harmonie en general, est rendu sensible dans tous les Accords musicaux, ayant communiqué cette regle à Mr Comiers, l'un des premiers Mathematiciens du siecle, non seulement il l'a approuvée, mais il a encore reconnu que cette regle des consonances harmoniques, est tres-utile, & mesme de la derniere importance pour toutes les personnes qui touchent ces Instrumens de Musique, & sur tout pour

ceux qui s'y veulent distin-
guer. Elle forme l'oreille aux
personnes mesme qui n'y ont
que peu de disposition natu-
relle, & exempte d'avoir besoin
d'une profonde connoissan-
ce de la Musique pour excel-
ler dans la pratique de l'Ac-
cord ; ce que les Dames pour-
ront aussi experimenter faci-
lement. Tous ceux qui sou-
haiteront apprendre cette
regle, ou faire remettre leurs
Claveſſins ou Epinettes en
bon ordre, n'auront qu'à voir
là-dessus Mr Comiers, qui lo-
ge dans la court pavée des

Quinze-vingt. Le nom de ce Sçavant homme vous fera ſouvenir que je vous ay promis ce mois-cy la concluſion de ſon Traité des Propheties & Devinations, mais quelques raiſons l'ont obligé à la remettre juſqu'au mois prochain. Ce retardement ne peut ſervir qu'à vous donner cette fin dans une plus grande perfection.

Je croy vous avoir mandé que l'Academie des *Ricovrati* de Padoüe, ayant donné des Lettres d'aſſociation à beaucoup de Dames d'un fort

grand merite, ceux qui composent cet illustre Corps, en avoient aussi envoyé à Madame de Saliez, Viguiere d'Albi. Il y a long-temps que ses Ouvrages vous l'ont fait connoistre. La réponse qu'elle a faite à cette sçavante Compagnie, est tres-digne d'elle, & elle vous doit plaire d'autant plus, qu'outre qu'elle y soûtient noblement les avantages de son Sexe, elle a trouvé moyen d'y mesler l'éloge de nostre Auguste Monarque. En voicy les termes.

LETTRE

DE MADAME de Saliez, à Mrs de l'Academie des Ricovrati de Padouë.

MESSIEURS,

Les Lettres Patentes que vous avez fait expedier en ma faveur, pour me donner une place dans voſtre celebre Academie, eſtant en Langue Italienne, il ſemble que les tres-humbles re-

merciemens que je vous fais, devroient estre aussi en Italien, mais outre que je n'en connois pas assez toutes les delicatesses, & qu'il est indifferent en quelle Langue l'on parle à des personnes qui les possedent toutes, quel moyen, quand on a le bonheur d'estre Sujette de LOVIS LE GRAND, de preferer un autre Langage à celuy qui regne dans ses Etats, & duquel il se sert pour nous donner de si justes & de si douces Loix? Tandis que toutes les Nations du monde qui aiment ses vertus, ou qui craignent sa puissance,

apprennent à parler comme nous, je ne puis m'attacher qu'à une Langue qui va devenir universelle, & que noſtre ſçavante Academie Françoiſe a miſe en un ſi haut point de perfection, qu'elle eſt plus ſevere, plus modeſte, & preſque auſſi ſerrée & auſſi feconde que la Latine. J'avouë, Meſſieurs, que mes Ecrits ne peuvent pas vous prouver cette verité. Née dans la Province, & n'ayant point eſté à Paris corriger les defauts de mon Langage, comme l'on alloit autrefois corriger à Athenes ceux de la Langue Aſiatique, je ne

puis écrire avec la meſme juſ-
teſſe que Meſdames de Scudery,
des Houlieres, Dacier, &
de Ville-Dieu, qui ſont ſi di-
gnes du rang que vous leur avez
donné parmy vous. La hauteur
de leur eſprit a eſté ſecondée
d'une ſituation heureuſe au mi-
lieu de Paris, & animée par la
veuë & par l'uſage du grand
& du beau monde. Auſſi ces
Dames ſont-elles devenuës un
des miracles de ce Siecle, & leurs
Ecrits étonneront bien plus la
poſterité, que ceux des Femmes
des ſiecles paſſez ne nous éton-
nent. Je croy qu'il m'eſt permis

de vous dire, Messieurs, afin
que vous ne vous repentiez pas
de l'honneur que vous m'avez
fait, que bien que mes Ecrits
soient infiniment au dessous des
leurs, ils ont souvent d'heureux
succés. L'on y voit la nature
toute pure, & ce caractere aisé ne
déplaist point. Enfin puis que
mes Ouvrages m'ont attiré vostre
estime, personne n'est plus en
droit de les condamner. Vous te-
nez dans le monde la place de
ces fameux Grecs qui décidoient
du merite des Auteurs, aussi-
bien que de celuy des Heros.
Vous les surpassez mesme par

une

une droiture de cœur qui vous fait rendre justice à mon Sexe, en me recevant dans vostre illustre Academie, & n'affectant point une distinction que le Ciel & la Nature n'ont jamais eu dessein de mettre entre les hommes & nous. Leur jalousie la fit naistre, nostre modestie l'a soufferte, & sans que nous ayons troublé le monde par nos plaintes, les hommes commencent à se repentir de leur usurpation, & leur empire tirannique va tomber de luy-mesme. Déja l'Academie Royale d'Arles a suivy vostre exemple à nostre égard,

& de nos meilleurs Ecrivains ont traité à fond de l'égalité des Sexes, qui ne ſe conteſte plus en France depuis que noſtre juſte Monarque eſtime & recompenſe le merite de l'un & de l'autre Sexe. N'oubliez pas Meſſieurs, cette marque de ſon équité dans les Eloges que vous luy donnez. Je ſçay que cet auguſte ſujet remplit ſouvent vos ſçavantes veilles. Quelle occupation pourriez-vous trouver plus digne de vous, & quels Homeres peut trouver ce Heros plus dignes de luy ? Mais quelques idées que la Renommée vous donne de ſes vertus, vous n'en

comprendrez jamais qu'une partie ; le bonheur de les connoistre toutes est reservé à ses heureux Sujets sur lesquels il regne par amour plus absolument que tous les autres Rois ne regnent sur les leurs par la terreur & par la crainte. Il gouverne avec tant de douceur un Peuple naturellement soumis à ses Monarques, & dont il fait les delices, que chacun sacrifieroit avec plaisir pour luy ses biens & sa vie. Il aime ses Sujets autant qu'il en est aimé, & c'est sans doute en cela que consiste la plus veritable & la plus seure felicité des

Rois. Vous voyez, Messieurs, que je conserve mon caractere doux & simple, en ne vous parlant que de la bonté de son cœur. Je laisse au stile sublime à le representer tel qu'il est à la teste de ses Armées, portant la frayeur chez ses Ennemis. Cependant, Messieurs, toute la France vous est obligée de l'interest que vous prenez à sa gloire, & cette raison n'est pas moins puissante que la grace que vous m'avez faite, pour m'engager à estre toute ma vie, Messieurs, vostre, &c

A Albi le 28. Sept. 1689.

Ma Lettre du mois passé vous a appris fort au long ce qui se passa à l'Academie Françoise le jour de la Feste de S. Loüis. Comme on la celebre solemnellement dans la pluspart des Villes de France, on n'oublia pas ce jour-là à Nismes les ceremonies accoutumées. Mr de la Mothe-Bailly, Lieutenant de Roy de la Ville & du Fort, fit tirer le Canon dés le point du jour, comme pour annoncer cette Feste. C'est un homme d'une tres-grande sagesse, & qui s'est rendu digne de ce poste, par

une bravoure distinguée, & par une fidelité à toute épreuve. Mr l'Abbé Fléchier, nommé à l'Evesché de Nismes, & dont le merite est connu de tout le monde, se rendit sur les dix heures dans la Chapelle du Fort. Il y celebra la Messe, pendant laquelle il y eut une excellente Musique. Aussi-tost qu'elle fut dite, Mr l'Abbé Begault fit le Panegyrique de S. Loüis. Mrs de l'Academie Royale de Nismes, qui s'y trouverent, se firent beaucoup d'honneur de cette action,

qui eſtant faite avec tout l'é-
clat poſſible par une perſon-
ne de leur Corps, faiſoit re-
jallir ſur tous la gloire qu'en
retira cet Abbé. Son Diſcours
fut auſſi fort que brillant;
on y remarqua beaucoup
d'eloquence & de politeſſe,
& l'Eloge du Roy qu'il y fit
entrer, eut un tour ſi fin &
ſi delicat, qu'il ſeroit fort
difficile de mettre dans un
plus beau jour les merveilles
étonnantes qui font admirer
le regne de noſtre Auguſte
Monarque. Le Sermon finy,
on donna la benediction du

Saint Sacrement, & pendant ce temps il se fit une décharge de tout le Canon, & de toute la Mousqueterie du Fort. Au sortir de là, Mr le Lieutenant de Roy donna à disner à tous les Officiers du Fort, & aux Principaux de la Ville. Ce repas fut magnifique aussi-bien que le Soupé, & Madame la Mothe-Bailly qui est une personne d'une vertu distinguée, en fit les honneurs admirablement. A l'entrée de la nuit il y eut un feu de joye que les Consuls avoient fait dresser, &

en meſme temps, la cloſture de la Feſte ſe fit par une nouvelle décharge de tout le Canon & de toute la Mouſqueterie du Fort, d'où l'on jetta un grand nombre de fuſées, qui réuſſirent comme on l'avoit ſouhaité.

La religion & la pieté des Marchands de la Rochelle, quoy que la pluſpart nouveaux Convertis, parurent ce meſme jour à l'occaſion de la meſme Feſte. Comme ils font leurs Aſſemblées au Convent des Carmes, ils choiſirent leur Egliſe pour la ce-

lebrer. Le Pere Simon de la
Vierge, Prieur de ce Monaſ-
tere, dont je vous ay déja
envoyé quelques extraits de
Sermon, qui ont eſté applau-
dis de tout le monde, monta
en Chaire aprés que la Meſſe
eut eſté dite avec beaucoup
de ſolemnité, & prit pour
texte ce verſet du Pſeaume 88.
*Et ego Primogenitum ponam il-
lum excelſum præ Regibus ter-
ræ.* Comme il s'agiſſoit de
montrer l'élevation de Saint
Loüis au deſſus des Rois qui
l'ont précedé, il s'expli-
qua en cette maniere. *Choiſi*

de Dieu comme David, il a imité la penitence de ce Prophete, mais plus innocent que luy il ne l'a pas suivy dans son crime. Sage comme Salomon, il a gouverné son Peuple avec sagesse, mais plus reglé dans ses desirs, il a défendu son cœur des excés que l'Ecriture reproche à ce Monarque. Zelé comme Josias il a fait des Loix pour abolir le faux culte, mais plus religieux que ce Prince, il a détruit jusqu'aux retranchemens que l'Heresie s'estoit ménagez. Les avantages qui relevoient Saint Loüis au dessus des Constan-

tins, des Arcadius & des
Theodoſes, furent touchez
noblement, & voicy com-
ment il fit la diſtribution de
ſon Diſcours. *Sans doute Saint*
Loüis eſt le premier & le plus
auguſte de tous les Rois, ſoit
que je le conſidere au milieu de
ſes Sujets, ſoit que je le regarde
à la teſte de ſes Armées, ſoit que
je l'enviſage entre les mains de
ſes Ennemis. Dans la Cour, il
n'a point d'autre regle de ſes
actions que l'Evangile. Dans
ſon Camp, il n'eſt point embraſé
d'une autre ardeur que du zele
des Apoſtres. Dans ſa captivité,

il n'eſt point animé d'un autre eſprit que de celuy des Martirs. Entrez dans le Palais de Saint Louis, vous qui croyez que la Coar eſt un air funeſte à la pieté, & vous apprendrez par ſon exemple qu'on ſe peut ſanctifier dans la maiſon des Rois comme dans le Cloiſtre des Religieux. Suivez Saint Louis dans les Armées, vous qui portez un cœur dur & impie ſous l'habit de Soldat, & vous trouverez que la vertu n'eſt pas incompatible avec la valeur. Aceompagnez Saint Louis juſque dans ſa captivité. vous qui vous révol-

tez à la veuë d'une disgrace, & vous connoistrez que la constance est facile à conserver dans les plus grands malheurs. S. Louis sanctifie ses Courtisans en se sanctifiant luy-mesme, il apprend à ses Soldats à combattre pour le Ciel en combattant luy-mesme pour la conqueste de la Terre Sainte, & il enseigne à tous les hommes la soumission que demandent les souffrances, en souffrant luy-mesme ce qu'il y a de rude dans la perte de la liberté.

Les vertus chrestiennes de ce saint Roy brillerent dans tout leur jour, & ses expeditions

militaires receurent un éclat si vif, que les Assistans croyoient estre spectateurs de ce que faisoit ce grand Prince devant Damiete, lors que le Bouclier en une main, & l'épée dans l'autre, il se lança dans la mer, affronta la mu-raille, monta le premier à l'assaut, & mit en desordre les Ennemis qui demeurerent immobiles voyant une action si hardie. *Mais*, dit ce Predicateur, *ne vous figurez pas dans cette rencontre une témerité aveugle que d'heureux succés justifient, une valeur impru-*

dente qui s'expoſe ſans fruit à une ſaillie de courage qui cherche le danger pour le danger meſme, & qui n'a pour but que la reputation & les applaudiſſemens des hommes. Je parle d'une hardieſſe ſage & reglée qui s'anime à la veuë des Ennemis, entreprend les choſes difficiles, & ne tente pas les impoſſibles. Je parle d'une ſainte témerité qui aime mieux s'aſſurer du moment de la victoire en la cherchant par de vives attaques que de s'expoſer à le perdre, en l'attendant par des lenteurs ménagées. Je parle enfin d'un Roy

capable de tout oſer quand le conſeil eſt inutile, & preſt à mourir dans la victoire, ou à ſurvivre à ſon malheur en combattant pour la gloire de Dieu, & pour les intereſts du Chriſtianiſme. Aprés un naturel, mais pompeux recit des exploits de ce ſaint Roy : *Où ſont ceux,* continua-t-il, *qui s'imaginent que la Religion ne contribuë en rien aux effets glorieux de la vertu militaire, Sieges de Places, priſes de Villes, gain de Batailles ? La Religion a-t-elle troublé S. Loüis, lors qu'il s'agiſſoit de donner les ordres neceſſaires,*

ou plûtoſt ne l'a-t-elle pas conduit par des lumieres toujours infaillibles? La Religion a-t-elle rendu S. Louis timide dans les attaques, ou plûtoſt ne l'a-t-elle pas rendu intrepide dans les Sieges? La Religion a-t-elle empêché Saint Louis de pourſuivre la victoire avec chaleur, ou plûtoſt ne l'a-t-elle pas engagé dans la mêlée quand il n'y avoit point d'autre reſource? La derniere partie eut de tres grandes beautez. Elle fit voir que S. Loüis eſtoit toujours égal à luy-meſme; qu'heureux ſans orgueil, & malheureux

avec dignité il ſçavoit chan-
ger de vertus quand la for-
tune changeoit de face. Tout
fut digne de la majeſté de la
Chaire, & de la grandeur du
ſujet. Ce Diſcours finit en
cette ſorte. *C'eſt par une fide-*
lité entiere à ſuivre les exemples
de Saint Louis, que Louis XIV.
s'eſt acquis la qualité de Grand,
& je me plaindrois de la mort
precipitée de l'un, ſi je ne la
trouvois reparée dans l'admira-
ble vie de l'autre. Reconnoiſſez
avec moy la proportion du merite
qui les égale. La terre les a long-
temps attendus pour donner le

loisir au Ciel de faire des mira-
cles. Les Enfans n'ont rien or-
dinairement qui les distingue,
mais ces deux Rois surprenoient
dés leur enfance. Raisonnables
avant l'usage de la raison;
circonspects dans leurs paroles,
aussi-tost que la Nature leur a
délié la langue; nez pour remplir
le premier Trône du monde, &
pour voir à leurs pieds des Peu-
ples de toutes les Nations, ils
ont trouvé des factions dans leur
minorité, & ils les ont dissipées
par leur presence. Connoissant
de bonne heure qu'il y a un
Dieu au dessus de leurs testes,

qui leur doit demander compte de leur administration, ils s'appliquent à la vertu, ils veillent à la garde de leur cœur, & ils en sçavent regler les mouvemens. Leur esprit se perfectionne en mesme temps que leur corps se fortifie : ils unissent les interests de la Religion aux interests de l'Etat : le crime n'ose tenir devant leurs yeux. La fureur des Duels, la prophanation des choses sacrées, l'entestement des Novateurs disparoissent au seul bruit de leurs Edits. La Justice par leurs soins n'a rien de mercenaire, rien d'incommode. Le

passage des Troupes ne porte plus
par leur vigilance ces images
affreuses qu'il montroit autre-
fois : on est Soldat sans estre
cruel, & on a l'avantage d'o-
beir à des Princes qui sçavent
prononcer contre leurs propres
interests. Mille autres comme
eux ont forcé des Bastions, ren-
versé des murs, pris des Villes,
gagné des Batailles. Mille autres
comme eux ont bravé les Ele-
mens, soumis la Nature à leurs
desseins, & se sont couronnez
de lauriers dans les plus rigou-
reuses saisons. Mille autres com-
me eux pouvant conquerir toute

la terre, ont borné leur pouvoir
à la delivrer de ses maux, & à
luy donner la Paix, mais quels
autres n'ont pris les armes que
pour étendre la Religion, n'ont
foudroyé des remparts que pour
élever des Autels, n'ont rava-
gé les terres des Philistins que
pour faire rendre au vray Dieu
les honneurs qui luy sont deus?
Si la pieté de Saint Louis est
allée chercher les Ennemis de la
Foy jusqu'aux extremitez de
l'Orient, le zele de Loüis le
Grand penetre jusqu'aux terres
les plus reculées pour proteger
les Chrestiens. Si la Mer a trem-

blé ſous le nombre des Vaiſſeaux qu'employa Saint Louis pour la conqueſte de la Terre-Sainte, l'Ocean admire la Flote prodigieuſe dont Louis le Grand couvre la Mer pour le rétabliſſement d'un Monarque Catholique. Si Saint Louis a fondé des Hoſpitaux pour l'entretien des Pauvres, le ſoulagement des Malades, & la conſolation de ces Vaillans, mais malheureux Guerriers, qui avoient perdu à ſon ſervice quelque partie d'eux-meſmes, Louis le Grand continuë de ſi charitables ſoins avec une magnificence dont les Ou-

vrages

vrages ſont incomparables. Sei-
gneur, qui aprés avoir exprimé
voſtre plus noble image dans
Saint Louis, le couronnez de
voſtre propre gloire, nous vous
demandons dans toute la ferveur
de nos prieres, de continuer vo-
ſtre protection à Louis le Grand,
qui vous imite de ſi prés. Répan-
dez ſur ſa Perſonne ſacrée au-
tant de graces qu'il en répand
ſur nous. Abregez nos jours
pour en ajoûter aux ſiens. Ren-
dez ſon regne auſſi long qu'il eſt
glorieux, & faites qu'ayant
l'honneur de luy obeir ſur la

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

terre, nous ayons la joye de le voir dans le Ciel.

Le lendemain de la Feſte de S. Loüis, Monſeigneur le Dauphin eſtant allé chaſſer à Villeneuve S. Georges, Mr Marcel eut l'honneur de luy preſenter à ſon retour les Vers que vous allez lire. Ils furent tres-bien receus de ce Prince.

POUR LA FESTE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ODE.

MUses, si tant de fois des plus brillantes fleurs
Que sur le Parnasse on voit naistre,
Pour peindre le Heros que la France a pour Maistre,
Vous m'avez presté les couleurs;

A former un Bouquet que j'ose presenter
Au digne Fils qui luy ressemble,
Secondez mon ardeur, & souffrez que j'assemble

Les fleurs dont il doit éclater.

&

Ouy, dans mon noble orgueil je me croy tout permis,
Et je veux consacrer sa Feste.
Du fameux Philisbourg je chantay la Conqueste
Quand ses Armes l'eurent soûmis.

§

Prince, il faut l'avoüer, cet immortel Laurier
Né dans le sein de ta victoire,
Des plus parfaits Heros consommeroit la gloire;
Et cependant c'est ton premier.

§

Mais je te le predis, ton glorieux destin
N'est pas borné d'une Campagne;
Bien-tost à ta valeur la Flandre, & l'Allemagne

Ouvriront un nouveau chemin.

&

Laisse, laisse grossir le nombre & la fureur
Des Ennemis qu'on te presente;
Plus il en paroistra, plus ta main triomphante
A les dompter aura d'honneur.

Ş

Attendant ce grand jour, l'objet de tes desirs,
Fay toy de la Chasse une guerre.
Heureuses nos Forests! heureuse nô-tre Terre,
Qui te fournit tant de plaisirs!

Ꝛ

Et vous, Loups, en mourant que vostre sort est doux!
Ah, dans la saison où nous sommes,
Vous sauvez autrepart la vie à cent mille hommes,

Qu'on verroit perir ſous ſes coups.

Tout ce qui eſt paſtoral l
vous a toûjours pleu, & cela a
m'oblige à vous envoyer les s
Vers ſuivans. Leur meſure e
ſemble eſtre propre aux Ber-
gers. Ils ſont naturels, & leur
ſtile ſimple ne dement point
la matiere.

EGLOGUE.

L'Herbe pouſſe à la prairie,
Allez paiſtre, mes Brebis;
Voyez comme elle eſt fleurie
Sous les pas de mon Iris.
Profitez de la tendreſſe
Qu'elle a pour ſon cher Berger;

Elle fait ſon allegreſſe,
Vous devez la partager.
Amours tendres & ſecretes,
Combien vous avez d'appas!
Allez, flâmes indiſcretes,
Vous ne les connoiſſez pas.
Eloigné de ſa Bergere
Le Berger parloit ainſi
De la tendreſſe ſincere
Qui cauſe ſon doux ſoucy.
La paiſible intelligence
De leurs deſirs amoureux,
Enfante une confiance
Qui les rend toûjours heureux.
Point de chagrins dans l'abſence,
Point de foible défiance,
Tout cela n'eſt point pour eux.
Il n'eſt rien qu'ils apprehendent,
Tout ſert à les conſoler:
D'un ſeul regard ils s'entendent
Et ſe voir, c'eſt ſe parler.

Dans cette ardeur mutuelle
La tendreſſe ne perd rien ,
Elle eſt fine , elle eſt fidelle ,
Et fait leur unique bien.
Cherchez à voir ma Bergere ,
Parlez-luy , Rivaux jaloux ,
En vain vous voudrez luy plaire ,
Son amour n'eſt pas pour vous.
Elle eſt aimable , elle eſt belle ;
Malgré vos ſoins amoureux
Elle me ſera fidelle ,
Je ſeray toûjours heureux.
Dans cette tendre aſſurance
Si le Berger vit content ,
La Bergere en fait autant ,
Ce qu'il dit , elle le penſe.
Sur le cœur de mon Berger
Que pretendez-vous , Coquettes ?
Tous les efforts que vous faites
Ne le feront pas changer.
Avant qu'il m'euſt pu connoiſtre

Vous pouviez toucher ſon cœur,
Mais il a trouvé ſon Maiſtre,
Et l'amour que j'ay fait naiſtre
S'en eſt rendu le vainqueur.
En ſe quittant, ils n'aſpirent
Qu'au plaiſir de ſe revoir,
Tant l'amour dont ils ſoupirent
A pris ſur eux de pouvoir.
Dans ces douces deſtinées
Rien ne trouble leur repos;
Des amours ſi fortunées
Engraiſſent les deux Troupeaux.
Les Chiens meſme qui les gardent
Sont ſi robuſtes, ſi forts,
Qu'aucuns Loups ne ſe hazardent
D'en éprouver les efforts.
Les voit-on à quelque Feſte,
Ces deux fortunez Amans,
N'ont-ils pas mille agremens
Où tout le monde s'arreſte?
Par une allegreſſe honneſte

La Bergere fait honneur
A cette chere Conqueſte ;
Les fleurs qui parent ſa teſte,
Elles naiſſent dans ſon cœur.
Le Berger, d'un ſoin ſemblable
Sçait s'occuper à ſon tour,
Et s'il n'eſtoit pas aimable,
Seroit-ce faute d'amour ?
Perſonne dans le Village
Ne ſçait encor leur ſecret,
Mais d'un commerce diſcret
La conduite la plus ſage
Fait-elle tant de chemin,
Sans que l'on découvre enfin
Le miſtere que l'on cele ?
On ſe contraint vainement,
L'amour meſme le revele ;
Et cache-t on aiſément
Un fort grand embraſement
Comme on fait une étincelle ?

La Ville d'Autun . remarquable par tant de choſes qui la diſtinguent , merite ſur tout des loüanges , en ce qu'elle ne ſe contente pas d'envoyer à la guerre toute la jeuneſſe qu'elle a capable de porter les armes ; elle prend encore un ſoin particulier de donner tous les ans au Roy, le premier jour de Septembre , des marques éclatantes de ſon zele , en inſtruiſant les jeunes gens & fortifiant les vieillards dans l'exercice des combats, afin de pouvoir contribuer au ſuccés des

entrepriſes de ce Monarque.

Cette maniere de Feſte eſt la ſuite d'une Cavalcade que font le jour precedent les Chanoines de l'Egliſe Cathedrale. Cette Egliſe, tres-belle par elle-meſme, & par ſon Chapitre, eſtoit autrefois ſous le titre de S. Nazaire, & eſt aujourd'huy ſous celuy de Saint Lazare. Les Chanoines s'y aſſemblent tous les ans en Corps le dernier d'Aouſt, & aprés les Veſpres qui ſe diſent ce jour-là de meilleure heure qu'à l'ordinaire, ils ſe rendent au logis du Terrier, c'eſt

à dire du Chanoine qui doit à ſon tour avoir ſoin du Territoire, & montez ſur de beaux chevaux couverts de houſſes de velours, qui traînent à demy pied de terre, & qui ſont rehauſſez de broderie, ils vont au delà des anciens murs de la Cité, dont le circuit eſtoit d'environ deux mille pas; & là, ayant avec eux les Officiers de leur Juſtice, ils font un acte de priſe de poſſeſſion de la Juriſdiction de la Ville. Les Druides qui avoient leur Senat à Autun, comme les jeunes Gau-

lois leur Ecole, faisoient une semblable Cavalcade. Aprés avoir porté par la Ville l'image de la Deesse Cibele, deux à deux, au nombre de trois cens soixante, ils en sortoient avec pompe, & alloient sur une Montagne, où ils jugeoient les procés des particuliers, & donnoient leurs avis sur les affaires les plus importantes de la Republique. Les Autunois ont esté les Amis fidelles & les bons Alliez des Romains, qui les appelloient leurs Freres, & qui leur donnerent droit de

Bourgeoisie dans leur Ville.

Autun estoit la Capitale de la Republique des Heduens, qui comprenoit une partie de la Bourgogne Duché, la Bresse, le Forest, le Lionnois, Ile Baujolois, Dombes, & le Nivernois. On luy donnoit alors le nom de *Bibracte*, & ce nom fut changé depuis en celuy d'*Augustodunum* en faveur d'Auguste. *Dunum* est un mot Celtique qui signifie Ville ou Montagne. Les Anciens ont prononcé *Augusdun*, puis *Augtun*, & enfin *Autun*. On y voyoit un Capitole, di-

vers Temples, & d'autres Edifices, dont les reſtes, comme Statuës, Colomnes, Aqueducs & Arcs de triomphe, marquent encore la magnificence. Le Tombeau de Divitiacus dont parle Ceſar, s'y eſt conſervé juſqu'à aujourd'huy, ce qui eſt une grande marque d'Antiquité. Ce qu'on y appelle la Jenitoye, eſtoit un Temple de Janus; le Mont Dru, le Siege des Druides; le Marchaut, le Champ de Mars, & le Mont Jou, le Mont de Jupiter.

Les Chanoines de la Cathedrale s'eſtant aſſemblez

selon la coutume, le 31. du mois d'Aoust dernier, allerent en Corps chez Mr Binier, leur Terrier, au nombre de six-vingt, tant Chanoines que Chapelains, Chantres & Enfans de Chœur. Leur marche commença par vingt Hautbois, six Sergens de leur Chapitre, & dix petits Choristes. Les Sergens estoient revestus de leurs manteaux violets aux armes du Chapitre, & les Choristes, de leurs petites soutanes violetes doublées de rouge, avec le bonnet carré rouge sur la teste. Les

Chapelains ſuivoient ſelon
l'ordre de leur ancienneté, &
les Chanoines marchoient a-
prés eux, tres-ſuperbement
montez, avec leurs ſoutanes
& de longs manteaux de ſoye.
La marche eſtoit fermée par
les Dignitez, & au milieu
eſtoit leur Terrier qui portoit
le Baſton de commandement,
enrichi d'une infinité de Per-
les & de Pierres precieuſes.
Ce Baſton eſt dépoſé dans le
Treſor de l'Egliſe, d'où il ne
ſort jamais que pour cette
Ceremonie. Les Officiers de
la Juſtice du Chapitre ſui-

voient en longues robes, precedez par leurs Huiſſiers, & trente Violons marchoient à pied immediatement devant le Terrier. Les Chanoines paſſerent en cet ordre par les grandes ruës de la Ville, & allerent au delà du Pont d'Arroux, où ayant fait rendre la Juſtice par leurs Officiers, ils retournerent par d'autres ruës au logis de Mr Binier, aprés avoir paſſé par la court du Palais Epiſcopal, où Mr l'Eveſque d'Autun, accompagné de quantité de perſonnes de qualité, ſouhaita les

voir, n'ayant pû luy-mesme assister à cette Assemblée, comme il a fait quelquefois dans le temps que sa santé luy permettoit de le faire. On avoit accoutumé de regaler la Compagnie d'un Souper, mais Mr Binier aima mieux donner à l'Eglise un fond de huit cens livres qui luy demeure à perpetuité, que de faire une dépense dont il ne reste rien le jour mesme qu'elle est faite. Il ne laissa pas de traiter quelques uns de ses Amis particuliers, & aprés le repas on sonna toutes les clo-

ches pour avertir de l'heure du *Te Deum*. Les Chanoines se rendirent de nouveau chez luy en Corps, & le conduisirent à l'Eglise, precedez de vingt flambeaux, & de six de distance en distance Le *Te Deum* fut chanté par trois Chœurs de Musique meslez de simphonie. Cela estant fait, Mr Binier alla mettre le feu à des Feux d'artifice, qui occupoient depuis la voûte de l'Eglise jusques à la pointe du clocher, qui est construit de pierre de taille à huit pans, & l'un des plus beaux qu'il y ait

en France. On vit d'abord b
toute l'Eglise & tout le clo-
cher en feu. Les fusées & les
grenades faisoient un bruit
continuel, & l'air se trouva
rempli de lances à feu & de
serpens qui rendoient une
clarté admirable.

Le lendemain Mr de Les-
chalier, Avocat du Roy au
Bailliage qui avoit esté éleu
Vierg, fit avertir Mr de
Bart, Major de la Ville de
donner ses ordres à tous les
Capitaines d'assembler leurs
Compagnies sous les armes
pour en faire la reveuë. Ce

mot de Vierg vient de celuy de Vergobrete, qui estoit le Souverain Magistrat de l'ancienne Bibracte. Quoy que cette Magistrature ne fust qu'annuelle, ceux qui l'exerçoient avoient un pouvoir absolu sur les biens, & sur la vie de leurs Sujets. Les Habitans d'Autun ayant accoûtumé tous les ans de faire cet exercice, il ne fut pas difficile de les mettre dans l'estat où l'on souhaitoit qu'ils fussent. M. de Bart, monté sur un superbe Cheval, & suivy de vingt Cavaliers lestemens

vestus, fit le tour de la V
Ville. Il avoit un habit d'un
drap brun tout couvert de
Galons d'or ; sa Veste estoit
en broderie, & son Echarpe
de mesme. Lors qu'il eut
donné ses ordres, on vit M.
de Montagu, Capitaine du
Capitole, & à present du
Chasteau, à la teste de cent
Soldats vestus d'une mesme
parure, avec des Armes lui-
santes, qui s'alla poster à la
Porte de M. le Vierg. Il estoit
vestu d'un habit bleu garny
de Galons d'argent en plein,
& portoit une demie-pique.

Son

Son Echarpe estoit à Frange d'argent. Six Tambours, six Fifres & quatre Sergens avoient ses Livrées. Son Lieutenant estoit vestu comme luy, & l'Enseigne estoit d'un Taffetas blanc parsemé de Fleurs de Lys d'or, & de plusieurs L entre-lassées & couronnées. On voyoit les Armes du Roy aux quatre coins avec ces mots en lettres d'or, *Lilia sic sequimur, Solem ut sua Sydera norunt.* Mr Maiziere, Capitaine du second quartier, suivoit à la teste de cent Soldats, avec six Tambours.

six Fifres, & quatre Sergens vestus de bleu galonné d'argent. L'Enseigne de sa Compagnie estoit de Taffetas blanc parsemé de Fleurs de Lys d'or, avec les armes du Roy d'un costé, & celles de la Ville de l'autre. Il y avoit pour devise *Fidus Lilia custos*. M. de Siry, Seigneur de Noizeret, Capitaine du troisiéme quartier, vestu d'écarlate galonné par tout d'argent, avoit ses Soldats, vestus de drap brun avec un galon d'argent sur toutes les coustures. Six Tambours, six Fifres &

quatre Sergens portoient ſes Livrées ; leurs Chapeaux étoient bordez d'argent, & ornez de plumes blanches. L'Enſeigne de la Compagnie eſtoit d'un taffetas blanc parſemé de pluſieurs Couronnes, & de Fleurs de Lys d'or ; au milieu les armes du Roy avec une Foy, & aux quatre coins des Trophées, & ces mots en broderie d'or, *vive la Fidelité*. Les autres Compagnies vinrent les unes aprés les autres dans un équipage conforme à la grandeur d'ame des Autunois. Leurs Enſeignes

avoient, l'une un Dragon, & pour devise, *tetigisse perisse est*; l'autre un Lion, & cette inscription, *parcere subjectis & debellare superbos.* Une autre avoit d'un costé l'Effigie de la Vierge, avec ces mots, *in hoc signo vincam*, & au revers un S. Simeon avec cette devise, *dux ego vester ero.* On voyoit un Soleil dans une autre, & pour devise, *fulget & ardet.* Dans une autre estoit une Bombe, avec ces mots, *pereant dum frangar oportet*; & enfin la derniere avoit un Arc-en-ciel bordé,

avec ſes couleurs, & cette inſcription, *nuncia certa pacis.* Les Officiers du Bailliage en Robes longues, & bien montez, precedez par douze Huiſſiers, parurent enſuite. Mr le Prevoſt avec ſes Archers, & autres Officiers ſe mit à leur teſte, & au devant de luy douze Sergens de Ville, portoient des Faiſſeaux, avec des Manteaux rouges, & les Armes de la Ville en broderie ſur les coſtez. Le Heraut d'armes marcha le premier, le caſque en teſte avec la cuiraſſe, & toutes les pieces qui

rendent une armure complete, & le tout garny de mailles aux defauts. Son cheval eſtoit bardé & caparaçonné. Il avoit à ſon coſté l'épée d'armes, l'eſtoc d'un coſté de l'arçon, la maſſe de l'autre, & un Guidon vert avec ces paroles en lettres d'or, *In me ſpes una recumbit*. Mr de Leſchalier eſtant ſorti de ſon Hoſtel, toute la Mouſqueterie le ſalüa. Mr de Montagu commença à marcher; les autres Compagnies le ſuivirent. Ms le Prevoſt marcha enſuite à la teſte de ſes Archers, & toute

la Justice suivoit Mr de Les-
chalier, estant au milieu de
Mrs Darlay, Lieutenans Ge-
neraux du Bailliage, & de la
Chancellerie, tous deux dis-
tinguez par leur naissance,
par leur merite, & par leur
sçavoir. Il montoit un tres-
beau cheval gris pommelé, &
portoit le Baston de comman-
dement garny de Pierres pre-
cieuses, qu'on garde dans le
Tresor de la Ville pour cette
auguste Solemnité. Trente
Violons & Basses de Violes
marchoient à pied immedia-
tement devant luy. On le

conduisit en cet estat au de-
là du Portail d'Arroux, où
l'on avoit conduit Mr Binier
le jour precedent. Mr de Bart
avoit fait preparer une table
couverte d'un tres-beau tapis
de Turquie. Elle estoit envi-
ronnée de quatorze fauteüils,
où se placerent les Officiers
de Justice & les Echevins. Ils
y en avoit un autre plus élevé
en forme de Trône sous un pa-
villon de damas rouge à fran-
ge d'or. Il fut occupé par Mr
de Leschalier, qui entendit de
là les harangues qui luy furent
faites par de sçavans Avocats.

Il leur répondit à tous avec beaucoup de presence d'esprit, & rendit aussi quelque Ordonnance pour le fait de la Police. La Soldatesque qui estoit en armes depuis le Trône jusqu'à la porte de la nouvelle Ville, ayant fait une décharge de Mousqueterie, on monta à cheval pour le reconduire en son Hostel. Mr de Bart avoit à son ordinaire preparé un divertissement dans le Champ de Mars, qui est au milieu de la Ville, pour faire honneur à Mr le Vierg. Il ordonna donc aux trois

premieres Compagnies d'aller promptement ſe poſter ſur une éminence, & d'étendre l'aiſle gauche un peu plus que la droite, parce que celle cy avoit une hauteur qui ſembloit la garantir d'inſulte. Le Corps de reſerve eſtoit commandé par M' de Montagu. Les cinq autres Compagnies qui repreſentoient les Puiſſances unies contre la France, ayant un terrein plus ſpacieux, s'étendirent davantage, & en forme de croiſſant, pour enveloper leur Ennemy. On fit des eſcarmouches, on

Ne canonna de part & d'autre,
&& enfin on lia la partie pour
une Bataille. L'aisle gauche
des Ennemis qui estoit oppo-
sée à l'aisle droite des trois
premieres Compagnies, com-
mença par un feu épouvan-
table. L'aisle droite l'essuya
sans tirer, & ayant mis l'épée
à la main, elle courut sur les
Ennemis qu'elle mit en fuite,
mais l'aisle droite qui estoit
plus au large & plus nom-
breuse, sembloit avoir l'avan-
tage, quand Mr de Montagu
ayant détaché quelques Ba-
taillons renforça les siens,

qui encouragez par ce ſecours renverſerent l'Ennemy, & les mirent en déroute. Le Corps de Bataille paroiſſoit tantoſt vainqueur, & tantoſt avoir du pire; mais comme les deux aiſles de l'Ennemy avoient plié, le deſordre ſe répandit par tout, & les trois Compagnies remporterent une entiere victoire ſur les cinq. On entendit pour lors mille cris qui furent portez de ruë en ruë; de ſorte qu'en un moment toute la Ville fut remplie de voix qui s'unirent toutes pour crier *Vive le Roy.*

Les cloches de toutes les Egli-
ſes ſonnerent en même temps,
on fit pluſieurs décharges de
Canon & de Mouſqueterie,
& comme il eſtoit tard, cha-
que Habitant alluma un feu
devant ſa porte pour mar-
quer la joye qu'il avoit d'un
ſuccés ſi favorable. On recon-
duiſit Mr le Vierg en ſon Ho-
ſtel, où il traita les Officiers
de la Juſtice & de la Ville.
Mr l'Eveſque d'Autun, &
toute la Nobleſſe, ainſi que
Ms Boyer, Preſident au Par-
ment de Dijon, y aſſiſterent.
La table eſtoit de ſoixante

couverts, & tout ce qu'on n
avoit pû trouver de plus rare
y fut ſervi avec beaucoup de
profuſion. Le repas finy, la
Compagnie ſe ſepara, & à
meſure que chacun ſortoit, il
trouvoit des gens avec des
flambeaux pour le conduire.
Les Habitans de leur coſté
avoient eu ſoin d'en mettre
ſur leurs feneſtres, ce qui
éclairoit toute la Ville. L'Hô-
tel de Mr de Leſchalier eſt au
milieu de la grande ruë. Au
devant on avoit dreſſé ſix
pilaſtres de ſculpture peints
en jaſpe, ſur leſquels eſtoient

posées trois voûtes rondes qui composoient trois grands portiques. Sur ces voûtes estoit une lanterne à trois fenestres, & au dessus un globe d'or environné de la Couronne Royale. Les vuides estoient remplis de figures, de faisseaux, & de feuillages. Du dedans du globe sortoient des rayons qui rehaussoient l'éclat de toutes ces diverses lumieres. Les Armes du Roy estoient sur le Portique du milieu; celles de Monsieur le Prince, Gouverneur de la Bourgogne, à la droite, &

celles de la Ville d'Autun, à
la gauche. Il falloit pour ache-
ver une réjoüiſſance ſi remar-
quable, que Mr l'Eveſque
d'Autun, illuſtre par ſon me-
rite & par ſa profonde vertu,
y donnaſt la derniere main.
Ce Prelat fit avertir les Ma-
giſtrats qu'il avoit fait un
vœu de faire faire à perpetui-
té l'Eloge du Roy dans ſon
Seminaire. Le Pere Archange
de Lion, Capucin, qui fit le
Panegyrique ſur la pieté & la
religion de ce Prince, s'en
acquitta avec beaucoup de
ſuccés. Mr l'Eveſque y cele-

bra pontificalement la Messe
du Saint Esprit, & elle fut
répondue par les Prestres de
son Seminaire, au nombre de
quatre-vingt-dix. Il donna
ensuite à disner dans ce mes-
me Seminaire aux Ecclesias-
tiques, & à la Noblesse; mais
ce fut avec la propreté & la
moderation qui luy sont or-
dinaires, sans qu'on servist
aucun mets que ceux qu'on a
de coutume de servir pour
les personnes qui demeurent
dans cette sainte Maison. Je
ne m'arresteray point à vous
en dépeindre toutes les beau-

tez ; je vous diray seulement
que ce Seminaire est un des
plus beaux qui soient en Eu-
rope. La situation en est tres-
avantageuse. Un grand corps
de Logis élevé de quatre éta-
ges, regne au milieu de deux
autres corps de mesme stru-
cture. Il est basti à la moder-
ne, percé par de grands jours,
& orné des plus belles parties
de l'Architecture. Il peut con-
tenir deux cens personnes, &
du costé du Soleil levant il a
quantité de Villages & d'E-
glises, qui semblent avoir esté
faits exprés pour contenter

la veuë de ceux qui l'habi-
tent. Elle eſt bornée du Midy
par des montagnes d'une hau-
teur exceſſive, qui ne laiſſent
pas d'avoir un certain agré-
ment particulier qu'on ne
ſçauroit exprimer, & que l'on
reſſent en les voyant. Du
Couchant, ce Seminaire re-
garde la Ville, & les diffe-
rens Baſtimens que l'on y voit
à la fois, entremeſlez des
Clochers de pluſieurs Egliſes,
font une bigarrure ſi agrea-
ble, qu'on diroit que l'Ar-
chitecte a baſti la Ville pour
la beauté du Seminaire, ou

qu'il a choiſi le lieu du Semi-
naire dans l'endroit où il eſt,
pour ſe faire un plaiſir de voir
la Ville, avec tout ce qu'elle
peut offrir de plus agreable
aux yeux. Du coſté du Septen-
trion on découvre des plaines
de cinq à ſix lieuës, qui ſont
terminées par des montagnes,
dont les unes ſont fournies
de Villages de diſtance en
diſtance, les autres de grands
arbres verds, & d'autres ſe-
mées de bleds, & garnies de
verdures, ce qui produit un
tres-bel effet. La maiſon eſt
entourée d'un grand foſſé re-

vestu de pierres de taille par le devant & les deux costez, & les anciennes murailles de la Ville soutiennent de l'autre le Jardin & le Verger. La porte pour entrer dans la basse-court, est d'un grillage de fer, suivi d'un mesme grillage sur le fossé. La route de l'entrée fait voir un grand tapis verd, aux costez duquel sont deux autres grandes routes sablées, & deux autres à costé, de verdure d'une moindre largeur. Du costé du Levant sont deux Cabinets d'un bois peint en verr, garny de bandes de fer,

à ſix pans & ſix Portiques, qui ſont d'une tres-grande beauté. On voit au milieu un Baſſin de pierre de taille d'une grandeur extraordinaire, avec un jet d'eau d'autant plus rare, que venant des montagnes qui ſont du coſté du Midy, l'eau ſe trouve obligée de deſcendre dans des abiſmes, d'où elle ſe porte avec rapidité au haut du Seminaire, & s'éleve à plus de trente pieds. Enfin on peut dire que la nature s'eſt épuiſée pour fournir à ce beau lieu tous les agrémens qu'elle

peut donner, & que l'art a
perfectionné ce qui pouvoit
y manquer du costé des or-
nemens. Le Roy a fait voir sa
magnificence par les gran-
des sommes qu'il a données
pour cet Edifice, qui doit
beaucoup à la pieté de Mr
l'Evesque d'Autun, ce Prelat
n'ayant épargné ny ses soins
ny ses biens propres pour le
doter, & pour mettre cet
Ouvrage dans la perfection
où il est.

Toutes les productions
d'esprit de Madame des
Houlieres sont si recherchées,

que je croy toujours que vous les avez, ſi-toſt qu'il en court une copie. C'eſt ce qui m'a empeſché de vous envoyer plûtoſt le Songe que vous me demandez. Cette Dame eſt admirable, & dans ſes penſées, & dans la maniere de les exprimer.

SONGE D'IRIS.

QUe tu reviens diligemment!
Ne ceſſeras-tu point, impatiente
Aurore,
De courir aprés ton Amant?
Non,

Non, je te parle vainement.
Demain tu reviendras encore ;
Lasse de ton Vieillard tu cherches
tous les jours
Ce Chasseur qui fait moins de
compte
De la folle ardeur qui te dompte,
Que de la dépouille d'un Ours.

Tu n'es pas la seule Deesse
Que l'Amour ait forcée à recevoir
sa loy.
Diane & Venus comme toy,
Pour de simples Mortels ont eu de la
tendresse.
Mais enfin, si leurs cœurs se sont
laissé charmer,
Leurs Amans ont brûlé pour el-
les ;
Toy seule entre les Immortelles
N'as jamais sceu te faire aimer.

Pour ſauver l'honneur de tes charmes,
Les Muſes, ces ſçavantes Sœurs,
Nous ont impoſé ſur les larmes
Qu'au ſortir de ton lit tu répans ſur les fleurs.
Ce n'eſt point ton Fils mort qui cauſe tes douleurs,
Un trait plus cuiſant t'a bleſſée.
Le mépris que Cephale a fait de tes faveurs,
Toujours preſent à ta penſée,
C'eſt ce qui fait couler tes pleurs.

Elle fait plus encor, cette Troupe qui t'aime;
Elle dit que l'éclat vermeil,
Dont on voit l'Orient ſe peindre à ton réveil,
Vient des Roſes que ta main ſeme

Dans la carriere du Soleil.
Quel conte ! Si le Ciel prend la couleur des Roſes
Lors que tu viens ouvrir la barriere du jour, [tu t'expoſes,
C'eſt que le Ciel qui voit la honte où
Rougit pour toy de ton amour.

§

Dans quelque autre Mortel plus jaloux que Cephale,
Que n'as-tu trouvé des appas !
Il euſt moins façonné ſur la foy conjugale.
Ordinairement icy-bas
La plus belle Epouſe n'eſt pas
Une dangereuſe Rivale.

§

Contente entre ſes bras de ton heureux deſtin,
Tu n'aurois pas, des Mers où le Soleil ſe plonge,

Fait ſortir ton Char ſi matin,
Et j'aurois achevé mon Songe.
Tu l'as interrompu par ton cruel
retour
Dans l'endroit le plus agreable.
Je croyois eſtre, helas ! dans un char-
mant ſejour,
Où ſur un vert gazon, de cent larcins
coupable,
Je voyois à mes pieds l'Amant le
plus aimable,
Le plus plein de reſpect, & le plus
plein d'amour.
Le ſommeil me rendoit, ce me ſem-
ble, moins fiere,
Et quand ton vif éclat a frapé ma
paupiere,
Il juroit de m'aimer juſqu'â ſon
dernier jour.

S

Pour la perte d'une chimere

Ne me reproche point que je fais
trop de bruit.
Je sçay que la raison conduit
A ne regreter point, ou ne regreter
guere
Un faux bien qui dans l'air s'en-
vole avec la nuit:
Mais, reflexion importune!
Où trouve-t-on des biens certains,
Que rien n'arrache de nos mains,
Et ceux de la Nature, & ceux de la
fortune,
Que sont-ils que des songes vains?

Tout ce temps qu'un bon Songe
dure,
Si nous sommes aussi contens
Des biens que nous devons à sa
douce imposture,
Que s'ils estoient vrais & con-
stans,

Peut-on les perdre ſans mur-
mure ?
Helas ! n'eſt-ce donc point une heu-
reuſe avanture
Pour qui laiſſe au devoir conduire
tous ſes pas ,
De pouvoir , ſans bleſſer la vertu
la plus pure ,
Ecouter ſur un lit de fleurs & de
verdure
Un Amant qui ne déplaiſt pas ?

A ces mots ſon depit ceſſant d'eſtre
le maiſtre ,
La jeune Iris ſe teut , pouſſa quel-
ques ſoupirs ,
Rougit , & ſe livra peut-eſtre
A de dangereux ſouvenirs.

Madame la Princeſſe d'Enrichemont, Fille de M. le Duc de Coiſlin, ſi diſtingué à la Cour par ſes qualitez perſonnelles, & par les actions d'éclat qu'il a autrefois faites à l'Armée, & qui l'ont fait parvenir à l'employ de Lieutenant General, alla voir il y a quelque temps Madame la Ducheſſe de Verneuil à ſa Maiſon de Verneuil. C'eſt un Chaſteau d'une Architecture admirable, baſty par Henry le Grand, ſitué prés de Chantilly. Il ſeroit difficile de vous faire un recit exact de tout ce qui

se passa à cette reception. La politesse & la magnificence y furent également observées. Madame la Duchesse de Verneuil envoya plusieurs personnes de sa Maison au devant de Madame la Princesse d'Enrichemont au bout de l'avenuë du Chasteau. Elle trouva une Compagnie nombreuse sous les Armes, commandée par un Capitaine qui fit un grand feu lors qu'elle passa, & s'estant renduë à la porte du Chasteau où les Officiers de la Justice l'attendoient en Robes, elle y receut une

Harangue à laquelle elle répondit avec autant de presence d'esprit que de modestie, renvoyant à Madame la Duchesse de Verneuil, pour laquelle elle a une tendresse respectueuse, tous les Eloges qu'on luy donnoit. Cette Duchesse l'alla recevoir elle-mesme sur le Balcon, & aprés luy avoir fait voir tout le Château, qu'elle trouva richement meublé, elle luy donna un grand repas servy avec tout l'ordre & toute la delicatesse imaginable. Il fut suivy d'une illumination dans tou-

tes les avenuës, & dans les feneſtres du Chaſteau. Un Feu d'artifice d'un deſſein ingenieux termina la Feſte. On voyoit les armes & les chiffres de Mr & de Madame d'Enrichemont meſlez enſemble avec beaucoup d'art. L'air noble & la bonne grace qui accòmpagnent cette jeune Princeſſe luy attirerent de grands applaudiſſemens. Elle a naturellement l'eſprit bien fait, & il a eſté cultivé par les ſoins & les bons exemples d'une Mere, qui n'eſt pas moins recommandable dans

le monde par ſa politeſſe que par ſa pieté.

Les Peres Jeſuites ont écrit des Philippines, & ont mandé à Madrid que l'Empereur de la Chine ayant fait examiner dans ſon Conſeil la Religion Chreſtienne, a permis à ſes Sujets de la ſuivre, & aux Miſſionnaires de la preſcher. On pretend que cela eſt arrivé à l'occaſion de l'entrée du Pere de Fontenay, & de quatre autres Jeſuites François qui ſont allez à la Chine par Siam. Je ne répons pas que la nouvelle ſoit vraye;

je vous marque seulement le
lieu d'où elle est venuë, &
vous y aurez tel égard qu'il
vous plaira.

Le 19. du mois passé, Mrs
de la Societé de Sorbonne
éleurent par la voye du Scru-
tin, Mr Bouret, Docteur de
la mesme Societé, second Vi-
caire de Saint Eustache, &
Directeur de la Communauté
des Ecclesiastiques de cette
Paroisse, pour remplir la
Chaire de Professeur en Ecri-
ture Sainte, qu'occupoit Mr
Grandin, Docteur de la mes-
me Societé, Doyen, & cy-

devant Sindic de la Faculté de Theologie de Paris, qui s'en eſt demis volontairement à cauſe de ſon grand âge, aprés avoir profeſſé plus de ſoixante ans les Humanitez, la Philoſophie, la Theologie, & l'Ecriture Sainte, & ſoûtenu ces divers emplois avec une application merveilleuſe. Celuy qu'on luy a donné pour Succeſſeur, ſçait parfaitement l'Hebreu, & a traduit les Livres des Rois de cette Langue. Il y a quinze ans qu'il s'attache uniquement à étudier les Saintes Ecritures.

Son zele & ſa modeſtie l'ont
fait eſtimer de tous ceux qui
le connoiſſent, & l'on peut
dire que jamais élection n'a
eſté plus Canonique, tout le
monde eſtant convenu d'a-
bord qu'il meritoit cet em-
ploy, qui luy donne d'autant
plus de gloire que les ſollici-
tations n'y ont eu aucune part.
L'élection eſtant faite, il
alla ſaluer Mr l'Archeveſque
de Paris, comme Proviſeur
de la Maiſon de Sorbonne.

Je croy vous avoir appris
il y a déja un an, que Mada-
me la Princeſſe de Meckel-

bourg avoit fondé un Monaſtere de Filles du S. Sacrement dans la Ville de Chaſtillon ſur Loin, pour tâcher de reparer par l'adoration perpetuelle de ce Sacrement Auguſte, l'injure qu'il y a receuë pendant plus d'un ſiecle. La bonne odeur que ce Monaſtere a déja répanduë dans la Province, y a attiré des Filles de beaucoup d'endroits; mais cette Princeſſe n'ayant pu ſe rencontrer à la ceremonie de leurs veſtures, elles s'eſtoient faites avec moins d'éclat. Une jeune De-

moiſelle eut l'honneur le 12. de ce mois, de recevoir l'habit de ſes mains. Toute la Nobleſſe du Pays y avoit eſté invitée, & Madame la Marquiſe de Briquemault, nouvelle Convertie, de la Maiſon de la Force, y aſſiſta avec une pieté tres-édifiante. Mr le Prieur de Briquemault, qui fit l'exhortation, parla avec une force & une éloquence dont tout l'Auditoire fut charmé. Il fit voir dans ſon diſcours que le Convent eſtoit un aſile à la vertu perſecutée, ou par les veritables tenta-

tions, ou par les fauſſes loüanges du monde, & que c'eſtoit dans cette penſée que Madame la Princeſſe de Meckelbourg avoit fait baſtir un Monaſtere dans la Ville de Chaſtillon, afin de contribuer à la ſainteté des Peuples, & de faire adorer le Sauveur du Monde dans le lieu meſme, où l'Hereſie avoit triomphé pendant tant d'années. Il dit que ſi Noé avoit eſté loüé par S. Paul d'avoir baſti une Arche pour garantir ſa Famille du Deluge, cette Princeſſe meritoit de

grandes loüanges, de n'avoir rien épargné pour achever cette Arche miſtique de la Vie Religieuſe, où tant d'ames viendroient juſques à la fin des ſiecles, ſe ſauver du deluge des crimes des hommes. Il ajoûta que ſa pieté n'en demeuroit pas là ; que non contente d'avoir dreſſé un Temple à la miſericorde d'un Dieu riche, elle vouloit encore élever un Autel à la miſere d'un Dieu pauvre, (il déſignoit par là un Hoſpital qu'elle fait baſtir) afin que ce Dieu, ſoit qu'il ſe cachaſt

ſous les voiles du Sacrement pour faire grace, ſoit qu'il ſe miſt ſous les haillons des Pauvres pour la demander, fuſt par tout également l'objet de ſes liberalitez & de ſa Religion. Lors qu'il eut finy, on fit les ceremonies accoutumées dans une pareille occaſion, & la jeune Demoiſelle qui prenoit l'habit, donna toutes les marques que l'on pouvoit ſouhaiter d'une veritable vocation.

J'ay preſentement à vous parler d'un engagement d'une autre nature. Une fort ai-

mable perſonne, née avec beaucoup d'eſprit, & qui en auroit eu encore davantage, ſi on euſt voulu conſentir à luy permettre quelque pratique du monde, a éprouvé depuis peu de temps que quelquefois l'amour ſe ſert de voyes détournées, qui font que l'on paſſe en un moment de la plus grande infortune à l'eſtat le plus heureux. Sa Mere eſtant morte lors qu'elle eſtoit dans ſon plus bas âge, elle demeura ſous la conduite d'un Pere, qui ſe voyant défait d'une Femme,

naturellement auſſi liberale qu'il eſtoit avare, & dont les dépenſes luy avoient donné de grands chagrins, renonça pour toûjours au mariage, & ne ſongea plus qu'à reparer par de vilaines épargnes le deſordre qu'il pretendoit qu'elle euſt mis dans ſes affaires. Il avoit beaucoup d'argent comptant, & n'eſtant point ſcrupuleux ſur la maniere de le faire profiter, il en tiroit de gros intereſts qui luy firent bien-toſt amaſſer des ſommes conſiderables. Lors que ſa Fille eut douze

ans, il se resolut à luy donner une espece de Gouvernante pour avoir l'œil sur ses actions, & l'accompagner quand elle iroit à l'Eglise, ou chez une Tante qui demeuroit dans le Voisinage. C'estoit la seule visite qu'il luy permettoit de faire. Cette Tante qui l'aimoit avec tendresse, & qui voyoit que son Pere estoit en estat de la marier un jour avec de grands avantages, voulut l'obliger à luy choisir quelques Maîtres, tant pour la Danse & le Chant, que pour d'autres

choſes qui ſemblent donner du merite aux Filles, mais il trouva à propos de n'en rien faire, & crut que c'eſtoit avoir remply tous les devoirs d'un bon Pere, que d'avoir mis auprés d'elle une Fille ſage, qui luy tenant toûjours compagnie, devoit l'empeſcher de s'ennuyer. Heureuſement cette Gouvernante avoit des lumieres au deſſus de celles qui ſe rencontrent ordinairement dans ces ſortes de perſonnes, & ayant trouvé dans la jeune Demoiſelle dont on luy confioit l'édu-

cation, des dispositions tres-favorables, elle s'appliqua à regler ses sentimens, & n'eut pas de peine à y réüssir. En luy peignant les defauts qu'elle devoit éviter, elle luy fit prendre une égalité d'humeur, & une droiture d'ame qui la rendoient toute aimable. Cependant, comme elle avoit les traits assez reguliers & le teint fort vif, ce fut à seize ans une tres-belle personne. Tous ceux qui la rencontroient lors qu'elle alloit à l'Eglise ou chez sa Tante, prenoient plaisir à la regarder,

der, & si elle estoit touchante par les agrémens de sa personne, elle plaisoit encore davantage par sa modestie. Plusieurs personnes, pour qui de si beaux dehors estoient un grand charme, tâcherent de trouver accés chez elle, dans le dessein de connoistre si son cœur & son esprit répondoient à sa beauté; mais ils furent obligez de s'en rapporter au bien qu'en disoient les Domestiques. Il luy estoit défendu de voir personne, & elle avoit d'elle mesme de trop grands scrupules de vertu

pour consentir à des visites secretes. Ainsi les plus amoureux prirent le party de se déclarer au Pere. Il avoit des yeux qui l'asseuroient de ce que valoit sa Fille, & d'ailleurs les loüanges que luy donnoient ceux de ses Voisins chez qui il se trouvoit quelquefois, l'avoient rendu si fier là-dessus, qu'il la regardoit comme un tresor dont il devoit retirer de grands avantages. Il écoutoit tous les Pretendans, & quand on luy demandoit quelle avance il avoit dessein de faire à sa

Fille, il répondoit, que non
feulement on n'en devoit
point attendre d'autre que
celle de ſa beauté, mais qu'il
pretendoit ne la marier qu'à
des conditions tres-avanta-
geuſes. L'amour le plus échau-
fé ſe trouvoit fort refroidy
par cette réponſe ; & comme
elle rebutoit tous les Amans
qui ſe preſentoient, ceux de
la Famille qui voyoient avec
chagrin qu'il refuſoit de tres-
bons partis, tâcherent de l'o-
bliger à parler une autre lan-
gue ; mais leurs remontran-
ces ne gagnerent rien ſur

ſon avarice. Il leur diſoit qu'il n'y avoit que les laides à qui il falloit donner de l'argent pour s'en défaire ; qu'il n'eſtoit point encore ennuyé de garder ſa Fille ; qu'elle luy faiſoit plaiſir à voir ; que quand elle avanceroit en âge il prendroit ſoin de luy trouver un Mary, & que cependant il eſtoit juſte qu'on le laiſſaſt joüir de ſon bien, puis qu'il avoit eu tant de peine à l'amaſſer. La Belle qui s'accoutumoit inſenſiblement à la retraite, & qui ne voyant perſonne, n'avoit encore fait

nul uſage de ſon cœur, menoit une vie tranquille qui n'eſtoit troublée de rien. Elle aimoit l'ouvrage & la lecture, & s'y occupant agreablement, elle paſſa encore trois ou quatre années ſans avoir ſongé qu'elle deuſt jamais changer d'eſtat. Elle ne penſa à l'importance du choix qu'elle avoit à faire, que lors qu'il luy dit un jour qu'il eſtoit tout fait, & que tandis qu'elle ſe repoſoit ſur ſes ſoins d'un établiſſement qui luy fuſt propre, il avoit veillé en bon Pere à luy chercher un.

party avantageux. C'estoit un homme d'une qualité considerable, qui ayant beaucoup de bien luy devoit donner un grand équipage, & qu'une grande reputation de probité & de sagesse faisoit estimer & considerer de tout le monde. Il l'avoit souvent examinée dans l'Eglise, & sa modestie l'avoit charmé. La Belle répondit en Fille d'esprit, qu'elle ne pouvoit douter qu'en choisissant par ses yeux, elle ne deust estre heureuse, mais qu'elle ne s'assuroit pas assez sur la bon-

ne opinion que l'on avoit conceuë d'elle, pour ne trouver pas fort important que l'on jugeaſt par quelque entreveuë ſi elle eſtoit veritablement ce qu'on la croyoit; que le merite regardé de loin brilloit ſans peine ſur des dehors un peu apparens, mais que regardé de prés, il n'eſtoit ſouvent rien moins que ce qu'il avoit paru ; que chacun avoit ſon gouſt ; que ce n'eſtoit pas aſſez que les yeux fuſſent contens ; qu'il falloit auſſi que l'eſprit le fuſt, ce qui demandoit qu'on ne pré-

cipitaſt rien dans une affaire qui engageoit pour toute la vie. Une réponſe ſi ſage ne plut pas au Pere, qui dit bruſquement & d'un ton d'empire, que toutes les informations eſtoient faites; que celuy qui la vouloit épouſer eſtoit content d'elle; que comme il la devoit mettre dans une grande fortune, il ne falloit pas luy laiſſer le temps de ſe repentir; que pluſieurs raiſons l'avoient obligé de le prier que le mariage ſe fiſt au plûtoſt & ſecretement; qu'il en avoit donné

ſa parole, & qu'il pretendoit ſe faire obeir. Ce ſecret, & cette précipitation à conclure firent comprendre à la Belle que le Mary qu'on luy propoſoit n'avoit pas une entiere liberté de diſpoſer de luy-meſme. Elle en témoigna de l'inquietude, mais fort inutilement. On refuſa meſme de luy apprendre ſon nom. Son Pere devoit dreſſer des Articles entierement à ſon avantage, qu'elle ſigneroit aveuglement, aprés quoy elle choiſiroit un jour pour ſe trouver de grand matin à l'Egliſe.

Tout ce miſtere l'effraya ſi fort, qu'elle proteſta que dans quelque rang que la puſt mettre celuy qu'on vouloit qu'elle épouſaſt, nulle autorité ne l'y feroit conſentir qu'elle ne luy euſt au moins parlé une fois. Elle ſe montra ſi ferme dans cette reſolution, qu'il fut obligé de luy promettre de la ſatisfaire, & par conſequent de luy avoüer que c'eſtoit un homme un peu avancé en âge. Il ne luy fallut rien dire de plus pour luy faire entendre qu'il eſtoit du moins ſexa-

genaire. Elle en verſa force larmes avec la Demoiſelle qui avoit eu ſoin de l'élever, & qui connoiſſant le Pere d'une humeur fort abſoluë, ne ſceut que luy conſeiller ſur le party qu'elle devoit prendre. Il fut ſeulement reſolu entre elles, que quand le bon homme luy viendroit rendre viſite, on le feroit ſuivre en s'en retournant afin de ſçavoir qui il eſtoit, & de voir enſuite ce qu'on auroit à reſoudre. La Tante ayant ſceu la choſe fit ce qu'elle put pour rompre le coup;

mais le Pere avare qui trouvoit ſon compte à vendre ſa Fille, demeura inexorable, & aprés luy avoir dit d'un ton menaçant qu'elle priſt bien garde à ne pas détruire par un accueil incivil ce qu'il avoit fait pour ſa fortune, il luy amena un ſoir l'honneſte Vieillard à qui elle avoit eu le malheur de plaire. C'eſtoit un homme qui alloit beaucoup au delà de ſoixante ans, mais à qui diverſes conqueſtes qu'il avoit faites pendant ſon jeune âge, laiſſoient conſerver encore je ne ſçay

quoy de galant qui le rendoit
ſupportable. Il eſtoit aiſé de
voir à ſes manieres qu'il eſtoit
de qualité. Il parloit bien, &
l'amour ajoûtant un nouveau
feu à la vivacité qui luy eſtoit
naturelle, il dit à la Belle mille
jolies choſes ſur ce que l'a-
mour luy faiſoit faire. Il s'é-
tendit fort ſur ſon merite, &
luy donna des loüanges qui
auroient pu la flater dans une
autre bouche. Elle y répon-
dit modeſtement, & lors qu'il
l'eut priée de ne point trou-
ver mauvais qu'il preſſaſt les
choſes, l'impatience eſtant

pardonnable quand il s'agissoit d'un bien aussi precieux que celuy qu'il poursuivoit, elle luy dit sans luy témoigner aucun dégoust, qu'il ne devoit point estre surpris si ayant toujours mené une vie fort retirée, où elle n'avoit jamais esté occupée que de son ouvrage, elle ne pouvoit se resoudre tout d'un coup à changer d'estat; qu'elle avoit besoin d'un mois pour se reconnoistre, & que s'il vouloit qu'elle fust persuadée des sentimens favorables dont il l'assuroit, il

luy donneroit ce temps pour se disposer à ceux qu'elle devoit prendre. Il essaya d'accourcir le terme, & estant enfin contraint de ceder, il la conjura d'agréer quelques Pierreries qu'il luy avoit apportées pour gages de son amour. Le Pere qui la vouloit engager, & qui jugeant d'elle par rapport à luy, croyoit qu'elle dust estre ébloüie de ce present, luy dit qu'elle pouvoit l'accepter, le mariage estant déja conclu de parole; mais le Vieillard eut beau la presser; elle resista toûjours en disant que ce seroit bien

mal debuter, que de faire voir qu'elle euſt l'ame intereſſée, & qu'ayant deſſein de meriter ſon eſtime, elle vouloit luy donner ſujet de la croire digne de ſon choix. Tout cela fut dit, & avec eſprit, & d'une maniere honneſte, & le bon homme aprés avoir laiſſé pluſieurs fois ſes Pierreries ſur la table, fut obligé de les remporter. Il ſortit fort amoureux, & en aſſurant la Belle que c'eſtoit luy faire un grand ſacrifice que de conſentir au recardement qu'elle deman-

doit. La Demoiſelle qui s'étoit chargée du ſoin de le faire ſuivre, avoit donné de bons ordres. Ils furent executez ſans qu'il puſt le remarquer, & on ſceut par là tout ce qu'on avoit envie de ſçavoir. Il eſtoit riche & de qualité, & la cauſe du ſecret qu'il vouloit garder dans ſon mariage, venoit de l'obſtacle qu'il craignoit de la part d'un Fils unique, qui joüiſſant du bien de ſa Mere qui eſtoit conſiderable, faiſoit dans le monde une aſſez belle figure. Il ne doutoit

point que ce Fils eſtant aimé, n'employaſt des perſonnes d'un grand poids pour le détourner de ſon deſſein, & il ne pouvoit éviter l'éclat que feroient ſes brigues qu'en ſe mariant ſans qu'on le ſceuſt.

La Belle alla porter ces nouvelles à ſa Tante, & prit ſon avis ſur ce qu'elle avoit à faire. Le Vieillard, comme Vieillard, n'avoit rien de dégouſtant, mais la diſproportion de l'âge eſtoit une choſe ſur laquelle il luy eſtoit impoſſible de ſe vaincre, & on luy parloit d'un ton ſi impe-

rieux qu'elle ne ſçavoit comment ſe défendre d'obeïr. Aprés un long examen, elles ne purent trouver de moyen plus ſeur pour rompre l'affaire, que d'en avertir le Fils. Elle eſtoit entierement contraire à ſes intereſts, & il n'y a point de motif plus fort pour mettre un homme qui a du credit dans tout le mouvement neceſſaire. La Tante l'envoya prier de luy rendre une viſite. Il alla chez elle dés le lendemain, & fut fort ſurpris d'apprendre l'engagement ſecret de ſon Pere. Il

demanda qu'on fist traisner la chose en longueur, afin d'avoir plus de temps à ménager son esprit. Il le vouloit gagner par adresse, le respect qu'il avoit pour luy ne permettant pas qu'il fist un éclat qui pouvoit le rendre ridicule dans le monde. La Belle arriva lors qu'ils agitoient cette matiere, & ses traits vifs & piquans fraperent si fort le Cavalier, qu'aprés l'avoir regardée quelques momens, il fut forcé de luy dire, qu'il ne pouvoit plus condamner son Pere. Elle receut la ga-

lanterie d'un air modeſte, & y répondit avec eſprit. Elle entra enſuite dans le détail de l'affaire qui les regardoit également, & dit qu'elle reſſentoit comme elle devoit l'honneur qu'on luy vouloit faire, & que ſi elle montroit de la repugnance à l'accepter, ce n'eſtoit pas dans la veuë de ſe conſerver pour quelque Amant, à qui elle euſt engagé ſon cœur ; qu'elle avoit toûjours veſcu dans une retraite qui éloignoit d'elle l'ombre meſme du ſoupçon, mais que regardant le ma-

riage comme l'affaire la plus importante de la vie, elle ne s'y resoudroit jamais que pour remplir son devoir, & rendre heureux par ses complaisances celuy qu'elle épouseroit; qu'il n'estoit pas étonnant si une jeune personne avoit de l'éloignement pour un homme qui avoit prés de cinquante ans plus qu'elle; qu'ordinairement l'inégalité de l'âge ne souffroit point de rapport d'humeur, sans quoy il n'y avoit point d'union à esperer, & qu'elle seroit d'ailleurs au desespoir d'entrer

dans une Famille pour y mettre le desordre ; que le nom de Belle-mere estoit toûjours un nom odieux ; qu'elle avoit un Pere avare, qui apparemment ne la promettoit à un vieil homme que sur des conditions avantageuses pour elle, & qu'ainsi leurs interests estoient si meslez, qu'il ne devoit rien omettre pour l'empeschet de luy faire tort. Le Cavalier ne trouva pas moins d'esprit que de sagesse dans tout son raisonnement, & en l'asseurant qu'il travailleroit de tout son pouvoir à

ſon repos il luy promit d'oublier qu'il eſtoit interreſſé à la choſe, pour n'avoir en veuë que le ſeul plaiſir de l'obliger. Il prit jour pour la revoir, & trois ou quatre converſations, qu'il pouſſa toûjours fort loin, luy ayant fait découvrir tout ſon merite, il en fut aſſez touché pour ne pouvoir s'empeſcher d'en donner des marques. La Tante s'en apperceut, & conſeilla à ſa Niece de profiter du pouvoir qu'elle commençoit à prendre ſur luy. La Belle luy répondit qu'elle ſeroit

roit tres-fâchée de luy donner de l'amour, puis qu'il ne pourroit servir qu'à le rendre malheureux par l'obstacle de deux Peres, dont l'un ne cederoit pas ce qu'il demandoit pour luy, tandis que l'autre possedé par l'avarice s'attacheroit à des propositions déraisonnables. Cependant il se passa quinze jours sans que le Cavalier eust rien avancé. Il se contentoit de dire qu'il préparoit un obstacle qui renverseroit tous les desseins que l'on avoit faits, & plus il

voyoit la Belle, plus il en étoit charmé. Le temps avançoit. Le bon homme auſſi preſſant qu'amoureux, luy rendoit ſouvent des viſites dérobées, & elle craignoit que ſa paſſion prenant tous les jours de nouvelles forces, ne l'aveuglaſt à la fin aſſez pour l'empeſcher d'entendre raiſon. Elle entretint le Cavalier de ſa crainte, & il l'aſſura de l'en tirer, pourveu qu'elle luy permiſt de pretendre pour luy-meſme ce qu'il vouloit oſter à ſon Pere. La Belle rougit, & cette rougeur ac-

compagnée d'un aimable trouble, luy ayant assez marqué qu'il ne luy déplaisoit pas, il la conjura de luy découvrir ses sentimens. Elle luy dit d'une maniere agreable, quoy qu'embaraſſée, que quand elle voudroit croire qu'il luy trouvaſt assez de merite pour luy donner son attachement, elle luy conſeilleroit de ne se pas embarquer dans une entrepriſe dont il ne pouvoit esperer aucun ſuccés; qu'un Pere estoit un Rival plus dangereux que tout autre, & qu'elle voyoit

le ſien d'autant plus à crain-
dre, qu'il faiſoit paroiſtre un
amour tres-violent. Ce qu'elle
dit ne put étonner le Cava-
lier. La voye qu'il avoit ima-
ginée luy paroiſſoit ſeure, &
il la pria de trouver bon qu'il
l'expliquaſt à ſa Tante dans
un entretien particulier. La
Tante trouva l'expedient ad-
mirable, & donna parole
pour ſa Niece, qui n'eut pas
de peine à y conſentir, que
quand on luy permettroit de
l'épouſer, elle y ſeroit toute
diſpoſée. Il la quitta tranſ-
porté de joye, & obſerva le

moment qui luy pouvoit estre favorable. Il luy fut aisé de le trouver. Son Pere qui cherchoit à le gagner, avoit pour luy des honnestetez extraordinaires, & il ne luy eut pas plûtost dit, qu'estant devenu éperdûment amoureux d'une fort jolie personne, il alloit estre le plus malheureux de tous les hommes s'il desaprouvoit sa passion, qu'il se montra prest de faire tout ce qui pouvoit dépendre de luy. Il ajousta que loin de la condamner, quand la Demoiselle n'auroit aucun bien,

il connoissoit trop combien l'amour estoit violent pour s'opposer à ce qui pouvoit le rendre heureux, & qu'à l'âge qu'il avoit il ne voudroit pas encore répondre d'avoir le cœur insensible. Le Cavalier qui estoit adroit, le conjura de ne se faire aucune contrainte pour ses interests, l'asseurant que s'il avoit quelque veuë pour un second mariage, il recevroit une Belle-mere sans aucun chagrin. Rien ne pouvoit mieux flater le Pere, qui aprés luy avoir marqué toute sorte de

tendreſſe, luy demanda ce qu'il ſouhaitoit qu'il fiſt pour aſſeurer le ſuccés de ſon amour. Il répondit qu'il avoit beſoin ſur tout qu'il vouluſt bien luy pardonner une faute que l'emportement de ſa paſſion luy avoit fait faire ; que la Demoiſelle dont il eſtoit ſi charmé dépendant d'un Pere, qui pour ne luy faire aucune avance, quoy qu'il fuſt fort riche, avoit refuſé obſtinément de la marier, il s'eſtoit laiſſé conduire à une Parente qui avoit trouvé moyen de la luy faire épouſer ſans bruit;

qu'il y avoit quatre mois que le mariage estoit consommé; qu'il n'avoit osé luy en rien dire à cause qu'il n'en pouvoit esperer de bien du vivant du Pere; qu'il ne sçavoit pas comment il avoit esté gagné par un Gentilhomme de Campagne, dont sa Maistresse (car il feignoit de n'oser encore l'appeller sa Femme) ne luy avoit pu apprendre le nom, mais que ce Pere vouloit qu'elle l'épousast, ce qui la mettoit dans un embarras terrible, qui finiroit s'il vouloit bien l'aller de-

mander pour luy ; qu'il ne ſeroit pas beſoin de luy parler du mariage ſecret, & que pourveu qu'il le laiſſaſt maiſtre des conditions, il ne doutoit point qu'il ne conſentiſt à le preferer au Gentilhomme, qui eſtant fort vieux, n'auroit pas de peine à s'en conſoler ; qu'en tout cas, s'il vouloit abſolument luy tenir parole, on declareroit le mariage, ce qui l'obligeroit de ſe rendre, pour n'expoſer pas ſa Fille à des contes qu'il eſt toujours avantageux d'éviter. Le bon hom-

me étonné de l'avanture, y vit tant de choſes qui convenoient à la ſienne, qu'il apprehenda que la Femme de ſon Fils ne fuſt la belle perſonne qu'il n'avoit pu s'empêcher d'aimer: Il n'oſa luy en demander le nom, pour n'apprendre pas ſi-toſt ce qu'il craignoit de ſçavoir, & il ſe contenta de luy faire differentes queſtions ſur les circonſtances de ſon mariage. Le Cavalier, aprés avoir répondu à toutes, le pria de vouloir bien venir avec luy chez une Tante qui avoit conduit tou-

te l'affaire. Il y alla, & il apprit d'elle tout ce que son Fils luy avoit déja conté, sans que le nom de la Belle eust échapé encore à aucun. Le Cavalier le laissa avec la Tante, afin qu'ils pussent ensemble les mesures necessaires pour détourner le coup qu'ils apprehendoient. Le bon homme qui ne la connoissoit point, fut obligé de luy demander qui estoit celuy dont son Fils avoit épousé la Fille. Imaginez vous avec combien de douleur il entendit prononcer un Nom qui luy ap-

prenoit qu'aucune eſperance ne luy pouvoit plus eſtre permiſe. La Dame qui l'obſervoit, le vit changer de viſage. Il demeura tout reſveur, & la laiſſa parler quelque temps ſans luy répondre. Ce ſilence luy donna lieu d'ajoûter que s'il balançoit à pardonner à ſon Fils ce que l'amour luy avoit fait faire, elle luy feroit connoiſtre ſa Niece, ne doutant point que ſa beauté, ſa douceur, & les autres bonnes qualitez qu'il découvriroit en elle, ne luy fiſſent ſouhaiter de l'avoir

pour Belle-fille, & que ſi elle n'avoit pas de bien preſent, elle eſtoit l'unique Heritiere d'un homme fort riche, qui en amaſſoit encore tous les jours. Il répondit qu'il la connoiſſoit ſans avoir ſceu qu'elle fuſt ſa Niéce, & que peut-eſtre dés ce meſme jour, elle apprendroit quelque choſe dont elle ſeroit ſurpriſe. Il retourna chez luy lors qu'il l'eut quittée, & paſſa deux heures dans ſon Cabinet. Apparemment il les employa à voir ce qu'un homme ſage avoit à reſoudre.

Le mariage ſecret de ſon Fils a
qui luy venoit d'eſtre confir-
mé, rendoit inutiles les pre-
tentions qu'il avoit euës, & il l
ne pouvoit s'y oppoſer aprés a
les démarches qu'il avoit fai-
tes, ſans faire connoiſtre ſa
foibleſſe à tout le monde. Il l
euſt eſté accuſé, ou de jalouſie,
ou d'un ſentiment ridicule
de vangeance s'il euſt éclaté,
& c'euſt eſté appreſter à rire à
ceux qui prennent avidement
l'occaſion de faire un bon con-
te. Ainſi le ſeul party qu'il vit
propre à le tirer d'embaras,
ce fut de trouver un pretexte

honneſte pour ſe degager auprés de la Belle, & voicy enfin comment il s'y prit. Il l'alla trouver, & luy dit en preſence de ſon Pere, qu'il avoit toujours pour elle la meſme tendreſſe & la meſme eſtime, mais qu'il n'avoit feint de la vouloir épouſer, que pour s'aſſeurer ſi elle avoit un eſprit flexible; qu'il avoit eſté ravy de voir, que toute ſa reſiſtance ſe fuſt bornée à demander un mois de délay, quoy qu'elle ne duſt pas eſtre contente d'avoir à paſſer ſa vie avec un vieil homme;

que comme il estoit d'un âge qui le garantissoit de l'amour, il n'avoit jetté les yeux sur elle que dans le dessein de la donner à son Fils aux mesmes conditions qu'il avoit déja offertes ; que ce Fils estant en possession du bien de sa Mere avoit dequoy soûtenir toute la dépense à quoy sa qualité l'engageoit ; que l'estime où il estoit dans le monde l'avoit fait assez connoistre, & qu'il n'y avoit guere d'emplois ausquels il ne pust pretendre. Le Pere n'eut point à se plaindre de ce changement. Au

contraire il le trouva si avantageux, que faisant effort sur luy, il fit à sa Fille une avance raisonnable. Vous jugez bien qu'elle eut grande joye d'une déclaration si peu attenduë. Le Cavalier prit la place du bon-homme, & feignant de croire que le hazard avoit fait qu'il luy eust choisy pour Femme la mesme personne dont il s'estoit dit l'Epoux, il luy en fit des remercimens proportionnez à son amour. On fit les preparatifs du mariage, qui fut celebré quelques jours aprés, sans

qu'on parlaſt de celuy qu'on pretendoit avoir eſté fait ſecretement quatre mois auparavant.

Jamais on n'avoit tant recherché que l'on a fait en ce ſiecle, tout ce qui peut contribuer à la gueriſon des diverſes maladies qui arrivent aux hommes. Cela eſt cauſe que je vous ay entretenuë de beaucoup de gens qui ont trouvé de ces remedes extraordinaires; mais je ne vous en ay rien dit que je n'aye eu de fort grandes certitudes des choſes dont je vous ay

fait part, & bien souvent les certificats en bonne forme des Malades gueris, ont esté les moindres preuves. Ainsi vous me pouvez croire sur ce que j'ay à vous dire aujourd'huy de Mr Audibert, Curé d'Ivry en Brie. Il distribuë un Sudorifique qui a esté éprouvé le mois d'Aoust dernier à Versailles, suivant les experiences que le Roy en a fait faire. Ce Curé asseure qu'il guerit infailliblement la goute sans retour, la Paralisie, les Rumatisfmes, la retention d'urine, la petite Verole sans

laiſſer aucune marque, la Colique nefretique, & autres, les Opilations de rate, la Diſſenterie & toutes autres pertes de ſang, la Migraine, les paſles couleurs, les vapeurs, & toutes les inflamations des yeux. Toutes ces ſortes de maux ſont gueris par tranſpiration en purifiant le ſang. Il a un certificat de Mr Maurin, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, & Medecin du Roy à Verſailles, qui atteſte que le Sudorifique dont je vous parle, eſt tres bon,

l'ayant reconnu en plusieurs sujets ausquels il l'a donné tres-utilement. Mr Maurin estant Medecin de l'Hôpital de Versailles, a pu faire en peu de temps diverses experiences. C'est une chose incroyable que la quantité de certificats, qui ont esté donnez à Mr Audibert, touchant les cures heureuses qu'il a faites. J'avois resolu d'en raporter icy quelques-unes; mais outre que le nombre en est trop grand, j'ay cru qu'il suffiroit de vous dire que le Roy luy a donné une somme

considerable, & qu'il y a dans
son Ordonnance, *pour gratifica-*
tion, en consideration des bons re-
medes qu'il a donnez au public,
& particulierement aux Pauvres.
Cette Ordonnance prouve
davantage que les Certificats
les plus autentiques. Mr Au-
dibert demeure à Paris, ruë
de Guenegaut à l'Hostel du
Perou. Il donne par charité
son remede aux Pauvres.

Je vous parlay il y a quel-
que temps de l'Armorial Hi-
storique, blasonné & orné de
Supports & de Cimiers, fait
par Mr de la Pointe, Inge-

nieur & Geographe du Roy. On y voit toutes les creations des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit faits par le Roy, & les Gouvernemens, Charges, & Dignitez dont ils sont pourveus. Il n'y a rien de plus curieux & de mieux gravé que ce Livre, qui est presentement en vente. Il contient cent quatre-vingt Armoiries *in quarto*, & se debite sur le Quay de l'Horloge, aux trois Étoiles.

La vertu a de grands charmes, & les moins capables d'estre touchez sont le plus

souvent forcez de s'y rendre.

Un Juif de Florence ayant abordé il y a quelques mois à Cannes, apprit d'abord qu'il y avoit à Graſſe un Eveſque d'une pieté fort exemplaire, qui diſtribuoit tout ſon revenu aux Pauvres; qu'il en eſtoit le Pere par ſes charitez comme par ſa Charge, & que s'appliquant uniquement à la conduite de ſon Dioceſe, il n'avoit en veuë que ſes devoirs pour les bien remplir. Cela donna quelque curioſité au Juif, ſans qu'il euſt aucune penſée de ſe faire Chreſtien.

Il vint à Graſſe, & ſouhaita d'eſtre preſenté à celuy de qui il avoit entendu dire de ſi grandes choſes. Il en fut receu avec tant de bonté, qu'un mouvement ſecret qui le penetra, luy fit demander à eſtre inſtruit dans la Religion des Chreſtienss. Ce Prelat ne laiſſa pas perdre l'heureuſe diſpoſition où il le vit tout d'un coup. Il le fortifia dans ces ſentimens, en ſorte que cet Infidelle qui n'avoit eſté à Graſſe que par curioſité, changea de motif, & demanda le Bapteſme. Mr de Graſſe

luy dit que cela ne pouvoit se faire si promptement ; qu'il falloit du temps pour l'instruire à fond du Christianisme, & que s'il estoit resolu de l'embrasser, il n'épargneroit ny ses soins ny son bien pour luy procurer cet avantage. Il voulut tout ce que ce saint Prelat luy conseilla, & se rendit tous les jours chez luy pour profiter des instructions qu'il luy donnoit. Cependant comme ce Cathecumene avoit dit qu'il estoit de Florence, que ses Parens avoient beaucoup de bien en ce païs-là, & qu'il en seroit privé s'il

abandonnoit ſa Religion, Mr l'Eveſque de Graſſe luy oſta bien-toſt cette crainte. Il écrivit à l'Envoyé de Sa Majeſté en cette Cour pour ſurmonter cet obſtacle, & l'apprehenſion qu'il avoit luy meſme d'adminiſtrer le Bapteſme à un inconnu, fut diſſipée par la réponſe de cet Envoyé. Il ne laiſſa pas, pour éprouver encore plus fortement cet eſprit, & mieux reconnoiſtre ſa vocation, de l'envoyer pendant quelque temps à une lieuë de Graſſe, auprés d'un bon Hermite. Il

y demeura deux mois, & cette retraite ne servit qu'à luy faire souhaiter plus fortement d'estre Chrestien. Le jour fut pris pour le baptiser. Les Consuls de la Ville demanderent à estre Parrains du Neophite. Mr de Saint Marc, Gouverneur des Isles de *Sainte* Marguerite, demandoit la mesme chose, & Mr de Grasse qui évite toujours, & particulierement dans les fonctions de son ministere, l'éclat & la pompe du siecle, jugea à propos de preferer les Consuls, à condition qu'il n'y

auroit point d'excés dans la dépense qu'ils se préparoient à faire. Toutes choses ayant esté ainsi disposées, ce Prelat se disposa à faire la ceremonie du Bapteſme plus de quinze jours auparavant, par des jeûnes & par des prieres extraordinaires. Le jour choisi estant arrivé, le Chapitre & le Clergé allerent le prendre pour le conduire à l'Eglise, où plus de dix mille personnes s'estoient assemblées dés le grand matin. La ceremonie se fit à la porte, où Mr l'Evesque, aprés avoir parlé

au Cathecumene, parla auſſi à ſon Peuple avec une force qui faiſoit fondre tout le monde en larmes. On ne peut dire juſqu'à quel point le tendre reſpect que les Habitans de Graſſe & de tout le Dioceſe ont pour ce Prelat, a encore augmenté par cette action, ny combien ils furent touchez de le voir luy-meſme enflamé d'un ſaint zele, preſchant & baptiſant ce nouveau Chreſtien.

Madame la Dauphine, qui depuis long-temps ſe trouvoit incommodée ſans recevoir de ſoulagement des Re-

medes ordinaires, en avoit pris d'un Particulier, qu'on luy avoit proposé devoir la guerir, mais aprés les avoir éprouvez pendant trois mois sans aucun effet, au contraire s'en trouvant plus mal, mesme jusqu'à un crachement de sang, elle a jugé à propos de le congedier avec un present de cinq cens Louis d'or, & de se remettre entre les mains de ses Medecins, qui en peu de jours ont commencé à la bien rétablir, & à la mettre dans un estat d'en bien esperer. Cette genero-

ſité & cette maniere de recompenſer ſont ſans exemple. Que ne conçoit on pas d'un cœur ſi noble & ſi grand, & quels vœux ne doit-on pas faire pour une ſanté ſi pretieuſe, pour un merite ſi rare, & pour tant de vertus qui ne ſont point nouvelles à tout le monde, qui les a veuës dans toutes les occaſions qu'elle a euës de les montrer? J'en ay parlé dans la pluſpart de mes Lettres, & avec cette matiere je ne manqueray jamais de les bien remplir.

Vous ſçavez, Madame, qu'il y a quatre Secretaires d'Eſtat, dont l'un eſt pour les Affaires Etrangeres, l'autre pour celles de la Guerre, & les deux autres pour la Maiſon du Roy, & pour les Affaires du Clergé. La Commiſſion de la Marine s'eſtant trouvée depuis quelque temps attachée au Secretariat d'Eſtat dans la Maiſon du Roy, feu Mr Colbert commença à la mettre au point où elle eſt preſentement ; car elle n'a commencé à fleurir en France que depuis le mariage de Sa

Majeſté, c'eſt à dire depuis
que ce Prince a commencé à
gouverner ſeul. M. de Sei--
gnelay ayant ſuccedé aux
Emplois de M. Colbert ſon
Pere, ſuivit ſes traces, & s'ap--
pliqua avec un ſoin extraor--
dinaire à tout ce qui regarde
la Marine, de ſorte qu'elle eſt
aujourd'huy ſi floriſſante, que
quand meſme le Roy auroit
l'Eſté prochain toutes les for-
ces maritimes de l'Europe
contre luy, les ſiennes ſuffi--
roient pour leur reſiſter. M^r
de Seignelay a non ſeulement
ordonné ſous les ordres du

Roy, mais il s'eſt ſouvent tranſporté ſur les lieux pour y voir l'eſtat des choſes. Il a meſme fait plus, il a agy, s'eſtant trouvé à l'affaire de Gennes, & il auroit eſté cette année témoin d'un grand Combat, ſi les vents ne fuſſent pas devenus contraires, ou ſi les Anglois euſſent voulu accepter le deffy. Tous les ſervices de M. de Seignelay en ce qui regarde la Marine, & ce qui concerne ſes autres Emplois, luy ont fait meriter d'eſtre nommé Miniſtre d'Eſtat par Sa Majeſté, ce

qui eſt d'autant plus conſi-
derable, qu'il n'y en avoit que
trois, & qu'il fait ſeulement le
quatriéme. C'eſt dans les
Conſeils qu'ils ne tiennent
qu'avec le Roy qu'on prend les
reſolutions les plus cachées,
tant ſur les Affaires Etran-
geres, que ſur celles du de-
dans du Royaume dont il
n'y a que ces quatre Miniſ-
tres qui ſçachent le ſecret.

Mr l'Abbé Fleury a eſté
nommé Sous Precepteur de
Monſeigneur le Duc de Bour-
gogne. Comme il a une gran-
de connoiſſance de ce qu'on

appelle Humanitez, & un ta-
lent particulier pour les enſei-
gner, il fut mis d'abord au-
prés de Meſſieurs les Princes
de Conty. On luy remar-
quoit en meſme temps une
pieté ſolide, qui perſuadoit
qu'il avoit des ſentimens tres-
orthodoxes ſur ce qui regar-
de la Religion. Lors qu'il
ſortit d'auprés de ces Princes,
le Roy bien informé de ſes
qualitez, qui ſe trouvent ra-
rement dans un meſme ſujet,
le donna pour Precepteur à
Monſieur le Comte de Ver-
mandois. Aprés la mort de

ce Prince, Sa Majeſté luy donna une Abbaye, & d'autres gratifications qui firent connoiſtre qu'Elle l'honoroit de ſon eſtime. Depuis ce temps-là, il a aidé Mr l'Eveſque de Meaux dans les viſites qu'il a faites en ſon Dioceſe, & dans les Miſſions qu'il a envoyées aux lieux où il y avoit des Pretendus Reformez plus difficiles à reduire. Nous avons de cet Abbé pluſieurs Ouvrages dignes de l'eſtime de tous les habiles gens, & l'on y trouve par tout l'Homme ſçavant, l'Hom-

me de bon gouſt, & l'hon-
neſte homme.

Ces jours paſſez le Roy don-
na l'Abbaye de Beaumont lez
Tours à Madame de Morte-
mar, Religieuſe à Fontevraut,
où elle a eſté élevée auprés
de Madame ſa Tante qui en
eſt Abbeſſe. C'eſt une perſon-
ne d'une vertu ſinguliere, &
d'un merite ſi fort au deſſus
de celles de ſon Sexe, qu'on
peut l'appeller une des mer-
veilles de noſtre ſiecle. Elle
joint une pieté admirable aux
plus grandes qualitez qu'on
puiſſe avoir. Elle eſt Fille

de feu Mr le Maréchal Duc de Vivonne, qui fut premier Gentilhomme de la Chambre presque aussi-tost qu'il fut né, Colonel de trois Regimens de Cavalerie, Maréchal de Camp à Gigeri, General des Galeres, Maréchal de France, Viceroy de Sicile, & Gouverneur de Champagne. Sa Mere est Dame Antoinette-Louise de Mesme, Fille de Messire Henry de Mesme; President au Mortier, & Petite-fille de Mr de Mesme le Roissi, fameux dans les Conseils des Rois sous

le regne desquels il a vescu, & Chancelier de la Reine Caterine de Medicis. Je n'entre point dans le détail de ce qu'ont fait ces grnds Hommes. Il n'y a qu'à les nommer, tout le monde sçait les grandes choses qu'ils onr faites.

Monsieur le Duc de Chartres n'ayant point de Gouverneur depuis la mort de Mr le Duc de la Vieuville, Mr Martel, Comte d'Arcy a esté nommé pour remplir cette place. Il s'est acquité avec beaucoup de capacité & de

zele des Emplois d'Envoyé
du Roy en Savoye, à l'Elec-
teur de Mayence, aux Prin-
ces de Bronſwic, & il eſt pre-
ſentement Ambaſſadeur en
Savoye ; il a eſté Meſtre de
Camp du Regiment de Conty.
La diverſité de ces Emplois
fait voir que ce Comte ſçait
toutes les choſes neceſſaires
pour l'éducation d'un jeune
Prince.

Nous avons perdu depuis
peu M. de Montiers, Comte
de Merinville, & de Rieu,
cy-devant Capitaine de Che-
vaux Legers de Monſeigneur
le Dauphin, & Gouverneur

de Narbonne. Il estoit Fils de François de Montiers, Comte de Merinville, & de Rieu, Baron de la Liviniere, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Provence, & de Marguerite de la Jugie, Comtesse de Rieu. Le Roy a donné le Gouvernement de Narbonne à M. le Comte de Merinville, son Frere, Mestre de Camp de Cavalerie.

On a eu icy avis de la mort de Mr le Cardinal Ranuzzi, Nonce en France. Il avoit esté auparavant en Pologne

en la meſme qualité, & le Pape Innocent XI. l'envoya en France pour aporter les Langes bénits à Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Il eſtoit de Boulogne, & d'une Famille du nombre de celles qu'on appelle les quarante. On leur a donné ce nom, à cauſe que les quarante principales Familles de la Ville la gouvernent. M. Ranuzzi eſtoit Eveſque de Fano lors qu'il vint en France, & l'Archeveſché de Boulogne ayant vaqué pendant ſa Nonciature, le Pape le luy confera,

de ſorte qu'il ſe vit Archeveſque du lieu de ſa naiſſance. Le Pape le nomma auſſi Cardinal à la derniere promotion, & il receut à Verſailles le Bonnet de la main du Roy. C'eſt un honneur que Sa Majeſté fait à tous les Cardinaux, tant François qu'Etrangers qui ſe trouvent en France lors qu'ils ſont nommez au Cardinalat. Les Cardinaux Etrangers ont celuy de dîner ce jour-là avec le Roy, mais ceux qui ſont Sujets de ſa Majeſté, n'ont pas le meſme avantage. Ce Car-

dinal eſt mort à Fano, qui eſtoit ſon premier Eveſché, en continuant ſa route vers Rome, pour ſe trouver au Conclave. Il avoit eu beaucoup de chagrin de ce que les Vaudois avoient pris ſon équipage, où eſtoient les Papiers de ſa Nonciature. Le bruit a couru qu'ils l'avoient dépouillé, ce qui ne peut eſtre vray, puis qu'il avoit pris les devans; mais il a écrit qu'il ne doutoit point qu'il ne l'euſt eſté comme ceux de ſes Domeſtiques qui accompagnoient cet équipage. On a eſté

surpris que les Vaudois en ayent usé de la sorte, avec le Nonce d'un Pape pour lequel ils avoient beaucoup d'estime.

Les grands projets des Religionnaires ont eu le sort que meritoit leur temerité, & la guerre que les derniers avoient commencée en Savoye avec toute sorte d'inhumanité, a esté terminée en huit jours. La faim qui les pressoit dans les montagnes où ils s'étoient engagez; l'impossibilité d'en forcer les passages, dont les uns estoient entierement coupez, les au-

tres tres-bien gardez par les bons ordres que Mr le Comte de Bernex avoir donnez sur les avis qu'il avoit receus du lieu où se devoit faire la descente ; la division qui estoit entre les François & les Suisses ; le peu de soumission des uns & des autres aux ordres de leurs Chefs, & enfin la crainte de se voir enfermez dans ces montagnes par les Troupes que Mr de Bernex assembloit ; tout cela obligea les Révoltez de songer à la retraite dés le quatriéme jour de leur descente. Ils rebrous-

serent

ſerent chemin, & prirent la route de la plaine de Chablais pour chercher des Bateaux le long du Lac; mais n'y en trouvant point, les Suiſſes commencerent à ſe débander, & ils furent bientoſt ſuivis des François. Les uns & les autres ſe rendirent par petites troupes aux portes de Geneve, demandant des Bateaux pour s'en retourner. Mrs de Geneve craignant que Mr de Bernex ne les vinſt attaquer juſque ſous leur Canon, ſe hâterent de leur en fournir, & tous ceux qui

estoient arrivez furent em-
barquez sur les Barques de
la Ville. Aussi tost aprés leur
débarquement, Bourgeois &
Couteau, leurs deux princi-
paux Chefs, leur firent ren-
dre les armes, sous pretexte
que M^rs de Berne seroient
offensez si l'on marchoit ar-
mé dans leursEtats. Le len-
demain, Bourgeois fut ar-
resté,& Couteau prit la fuite.

Je vous envoye une Me-
daille du Prince d'Orange.
Je ne sçay point où elle a esté
frapée, mais il n'y a qu'à
jetter les yeux sur le travail

M·WILH·HENR·P·AVR·M BRITTANN·TYRANN·

I·SMELIZING·

ECCE·MAS·ABSALOM·

GELVCKIGH·HOLLAND

I Doliwar fecit

pour connoiſtre que ce n'eſt point un travail de France. Ceux qui en ont examiné les Médailles en argent, ſont perſuadez qu'elles ont eſté fabriquées en Hollande. Enfin, de quelque pays qu'elles viennent, ce ſont des monumens qui marqueront à jamais le caractere du Prince d'Orange. Un Tiran a beau eſtre loüé pendant ſon regne par ceux à qui il fait du bien, & par ceux qui le craignent, la poſterité le reconnoiſt toujours pour ce qu'il eſt, & la memoire du

Prince d'Orange ne peut manquer d'y estre en horreur, parce qu'il n'y a pas une circonstance dans son usurpation qui n'en augmente le crime. Ses perfidies sont en si grand nombre, que dix volumes des *Affaires du Temps* n'ont pas suffi pour les décrire, & pour rapporter les Pieces originales qui les justifient.

On travaille à de nouvelles levées, & ceux qui ont eu des Regimens de Dragons, sont,

M^r Grevaudan, Lieutenant

Colonel du Regiment d'Assfeld.

Mr de Bertoncel, Lieutenant Colonel du Colonel General.

Mr Ouartigny, Capitaine dans le Dauphin.

Mr du Heron, cy-devant Envoyé à Cologne.

Mr du Breüil, Lieutenant Colonel du Regiment des Dragons de Languedoc.

Mr du Gray, dans le General des Dragons,

On leve aussi des Regimens de Cavalerie, & ceux qui en ont esté nommez Colonels, sont,

Mr de Presle, qui estoit Colonel incorporé dans Orleans.

Mr de Ligny, Colonel incorporé dans Melac.

Mr de Vaillac, Colonel incorporé dans Loëmaria.

Mr de Goas, Colonel incorporé dans les Cuirassiers.

Mr de Ligondez, Colonel incorporé dans Vivans.

On a arresté la Paix avec le Bacha & la Republique d'Alger, & le Roy en a prescrit les conditions, qui ont esté acceptées, malgré les efforts qu'ont fait les

Anglois pour l'empeſcher. Ils ont répandu pour cela plus de vingt mille piaſtres parmy les Soldats, mais le Bacha plein de reſpect pour Sa Majeſté, n'a point eu d'égard aux ſollicitations qu'ils luy ont faites. Le Traité fut ſigné le 25. du dernier mois. Ce Bacha eſt Mezo Morto, auparavant Dey. Quoy que le Dey tienne là le rang de Roy, il n'eſt neanmoins que le ſecond, le Bacha, qui eſt l'homme du Grand Seigneur, eſtant au deſſus de luy.

La Cour eſt de retour de

la promenade qu'elle a faite à Fontainebleau. Jamais le Roy ne s'eſt ſi bien porté ; il ne s'eſt point paſſé de jour qu'il n'y ait eu Chaſſe, & ſouvent plûtoſt deux qu'une. Sa Majeſté a pris pluſieurs fois ce divertiſſement, malgré la fatigue que cet exercice donne. C'eſt une marque de ſa parfaite ſanté. Ce Prince a traité magnifiquement les Dames qui avoient eſté nommées pour eſtre de ce voyage, Il y a eu tous les ſoirs Comedie ou Appartement. Ces plaiſirs

estoient alternatifs.

Voicy la Saison qui devroit enfanter des modes, mais la guerre qui apparemment ne finira pas si tost, en empeschera beaucoup d'éclore. Je puis vous assurer avec certitude de la continuation d'une, & vous dire que le Roy a declaré qu'il porteroit tout cet Hiver du drap rayé. Les premiers habits de Femmes qui ont paru, donnent lieu de croire qu'elles porteront beaucoup de Damas. Quant aux Manchons d'Obuser du sieur du Trem-

ble, qui demeure au bout de la ruë Dauphine, & dont je vous parlay l'année derniere, ils ſont toujours à la mode. Cette ſorte de fourrure eſt aſſez rare pour cela, puis qu'il n'en a encore paru que l'hiver paſſé. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que depuis une année on n'a encore pu découvrir quelle eſt la nature de l'Obuſer, & ſi c'eſt un animal terreſtre, ou un oiſeau. Quoy qu'il en ſoit, cette nouvelle eſpece de pelleterie, eſt fort agreable par ſa fineſſe, & par ſa jaſpure,

& fort commode pour sa legereté. Elle ne laisse pas d'estre fort chaude, ce qui fait qu'elle est recherchée des personnes qui en connoissent la proprieté.

Mr des Granges, Geographe du Roy, aprés avoir mis au jour plusieurs Cartes de Geographie avec l'entiere approbation du public, en a mis nouvellement une en vente, qui est extrémemenr de saison. C'est une Carte generale des trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, la plus ample, la plus juste,

& la plus particuliere qu'on ait encore veüe. Elle contient plus de positions que celles qui ont esté faites, non seulement en une & deux feüilles, mais mesme en quatre feüillets. Cependant cela n'empesche point qu'elle ne soit d'une tres-grande netteté. Il y a aussi une Carte particuliere de la Manche, où sont les Costes de France, d'Angleterre & d'Irlande. Cette Carte fait voir les mouvemens que peuvent faire les Armées Navales Françoises, Angloises, & Hol-

landoiſes. On y a auſſi tracé les Routes depuis Paris juſqu'à Londres d'un coſté, & de l'autre juſqu'à Breſt. Toutes ces particularitez ſuffiroient pour contenter les Perſonnes curieuſes, mais comme l'Auteur ne s'eſt pas moins attaché à tout ce qui pouvoit rendre une Carte neceſſaire, & dont on ſe peut aiſément ſervir, qu'à ce qui la doit rendre curieuſe, il y a joint un Alphabet, par le moyen duquel on peut trouver en un inſtant, & avec une tres-grande facilité, toutes les

Provinces, Villes, Rivieres, Lacs, Ports, Caps, Bayes, & generalement tout ce qui eſt marqué ſur la Carte dans les trois Royaumes. L'uſage des Alphabets eſt d'une utilité admirable. Il abrege bien du temps, non ſeulement à ceux qui ne ſont pas bien ſçavans dans la Geographie, mais meſme à ceux qui y ſont les plus verſez. Quelques Auteurs s'en ſont ſervis, mais ils retranchoienr une choſe eſſentielle à la Carte, qui eſt la connoiſſance des Degrez. L'Auteur de celle-cy a ſi

bien trouvé le moyen de joindre ces deux choſes qu'il fait ſervir le Degré à l'Alphabet. Elle ſe vend à Paris à l'entrée du Quay de l'Horloge du Palais, du coſté du Pont au Change, à la Renommée. Les autres Cartes qu'il a miſes au jour, ſont la Grece, tirée des memoires de Mr l'Abbé Baudran, avec les Plans & Profils des principales Villes; le Palatinat du Rhin, avec les Plans & les Places fortes qui s'y trouvent; le Cours du Rhin avec les Villes fortes

qui ſont ſur ce Fleuve, où ſ
ſur les autres Rivieres qui ſ
s'y déchargent. Cette Carte
eſt fort étenduë. Mr des Gran-
ges promet de donner dans
peu un Cours du Danube fort
correct & fort ample, &
comme il a reſolu de faire
pluſieurs Ouvrages de Geo-
graphie, il ſera ſenſiblement
obligé aux perſonnes qui vou-
dront bien luy fournir quel-
ques Memoires pour contri-
buer à ſon deſſein.

Sur l'avis qui fut receu à
Rome le 20. du mois paſſé,
que Mrs les Cardinaux de

Boüillon, de Bonzi & de Furſtemberg, & Mr le Duc de Chaunes eſtoient arrivez à Lerice, petite Ville d'Italie ſur la Coſte de Gennes, à quatre ou cinq milles de Sarzano, & qu'ils devoient ſe rendre de là par Mer à Civitavechia, on fit auſſi-toſt partir des Caleches & des Carroſſes pour les y aller attendre. On les y receut aux décharges du Canon, & le Peuple accourut en foule en criant, *Viva Francia.* Le 23. ils arriverent à Rome ſur les cinq heures du matin, & ils deſ-

cendirent au Palais de Mr le Cardinal d'Estrées, & en estant ensuite sortis pour aller à S. Pierre, le concours du Peuple qui s'amassa pour les voir, fut aussi grand qu'il l'est d'ordinaire aux Couronnemens des Papes. Mr le Cardinal de Furstemberg jetta beaucoup de pieces d'argent. Ils furent traitez au Palais de Mr d'Estrées avec beaucoup de magnificence, & receurent les Complimens de tous les Princes & de toutes les personnes considerables, & mesme de Dom Livio. Mr le Cardinal de Boüillon s'alla

rafraiſchir à la Vigne de M
le Cardinal Barberin, & a tou-
jours mangé ſeparément com-
me Prince, ainſi que Mr de
Furſtemberg. Ils entrerent au
Conclave le 25. aprés que le
ſacré College les eut envoyé
complimenter. Tous les Car-
dinaux envoyerent auſſi viſi-
ter M. le Duc de Chaunes
par leurs Gentilshommes. Le
3. de ce mois, ce Duc alla à
l'Audience du ſacré College,
avec un Cortege de plus de
cent Carroſſes. Il y expoſa
le ſujet de ſa commiſſion,
& M. le Cardinal Cibo,

Doyen, n'eſtant pas preſent à cauſe d'une indiſpoſition, il fut remercié par M. le Cardinal Ottoboni, Sous-Doyen, qui fit un grand éloge du Roy. On reſolut preſque tout d'une voix dans cette Aſſemblée, que M. le Duc de Chaunes ſeroit receu comme Ambaſſadeur de France. Le 6. on alla au Scrutin, & M. le Cardinal Ottoboni ayant eu le nombre de voix neceſſaire, fut reconnu Pape. Cela arriva à onze heures du matin. Le meſme jour il prit poſſeſſion de cette eminente Dignité avec les ceremonies

accoutumées. On ouvrit une Feneſtre du Conclave qui eſtoit murée, & qui donnoit ſur la place de Saint Pierre. On y paſſa la Croix pour marquer que l'élection eſtoit faite, & M. le Cardinal Maidalchini, comme Chef des Cardinaux Diacres, dit au Peuple; *Annuncio vobis gaudium magnum; habemus ſummum Pontificem Eminentiſſimum Cardinalem Ottobonium, qui ſibi nomen aſſumpſit Alexandri octavi.* Auſſi-toſt le Peuple cria, *viva il Papa Aleſſandro, e il Re di Francia.* Cela ſe fit

au ſon des Haut-bois, Flûtes & Trompettes, & au bruit du Canon. J'ay oublié de vous dire que dés que le Pape eſt éleu, on le met ſur l'Autel de la Chappelle Pauline dans le Conclave, & que tous les Cardinaux & tous les Ambaſſadeurs viennent à l'adoration, aprés quoy il ſe paſſe beaucoup de temps pour preparer la deſcente du Pape, qui eſt porté dans un fauteüil ſur les épaules de douze Eſtafiers dans l'Egliſe de Saint Pierre. On le poſe ſur l'Autel, & tous les Cardinaux & Am-

baſſadeurs vont de nouveau luy baiſer les pieds, & le Pape les embraſſe. Tout cela fut fait pour celuy qu'on vient d'élire. M. de Chaunes, comme Ambaſſadeur Extraordinaire de France, porta la queuë de ſa Chape dans toute cette Ceremonie. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne s'y trouva point, par ce qu'il n'a point le pas. La joye que ſon élection a cauſée, s'eſt trouvée univerſelle. Sa ſageſſe, & une experience acquiſe par de tres-longues années, donnent lieu de croire qu'on ne pou-

voit choiſir un ſujet plus capable de procurer à la Chreſtienté tous les avantages qu'elle peut attendre d'un Pape éclairé, & d'une grande vertu. Il eſt né en 1610. le 19. Avril, & s'appelle Pierre Ottobon. Ceux qui veulent donner un ſens à la Prophetie, *Pœnitentia glorioſa*, qu'il doit remplir, le trouvent en ce qu'il porte le nom de Pierre, Penitent illuſtre. D'autres pretendent que cette Prophetie luy convient à cauſe qu'il a eſté éleu le 6. Octobre, jour de la Feſte de Saint Bruno,

Bruno, dont la Penitence a eſté celébre. Ils rapportent l'exemple d'Innocent X. auquel la Prophetie de *Jucunditas Crucis* convenoit, parce qu'il fut élu Pape le 14. Septembre 1644. jour où l'on celebre la Feſte de l'Exaltation de la Croix. Il reſte encore vingt-quatre Propheties à accomplir, dont la premiere eſt, *Raſtrum in porta*. On les attribuë à Saint Malachie Archeveſque d'Armac & Primat d'Irlande, & elles ſe trouvent dans un Livre intitulé, *Lignum vitæ*,

composé par Arnoult Wion Benedictin Flamand. Elles ont commencé à Celestin II. nommé Guy du Chastel, qui fut élevé au Pontificat le 25. Septembre de l'année 1143. & l'on y voit que le dernier Pape portera le nom de Pierre II. à quoy l'on ne doit ajoûter aucune foy. Saint Malachie est mort en France en 1148. dans l'Abbaye de Clairvaux, entre les bras de S. Bernard qui a écrit sa vie. Quant au nouveau Pape qui vient d'estre éleu, il a pris le nom d'Alexandre

VIII. à cauſe de l'étroite amitié qui l'avoit uny avec le Cardinal Fabio Chigi, depuis Alexandre VII. & qu'ils avoient eſté faits Cardinaux enſemble. C'eſt une fort bonne teſte. Il eſt droit, actif, vigilant, & tres-propre à gouverner ſagement l'Egliſe. Il n'a pas plûtoſt eſté éleu Pape, qu'il a fait ſon Neveu Prince. Il s'appelle Ottobon, & promet beaucoup ; il n'a encore que vingt-quatre ans. Il a fait auſſi Mr Panciatici Dataire, & un Frere de Mr le Cardinal Nerli, Dépoſitaire des deniers de la

Chambre Apoſtolique. Ce ſont tous habiles gens & de beaucoup de merite. Ce nouveau Pape eſt Fils de Marc Ottoboni, grand Chancelier de la Republique de Veniſe, & de Victoire Tornielli. Il fit ſes premieres études à Veniſe, où il eſt né, & s'appliqua à celles de la Philoſophie & du Droit Civil & Canon dans l'Univerſité de Padouë. Il y prit ſes degrez de Maiſtre és Arts & de Docteur en Droit Civil & Canon. Lors qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il alla à

Rome pour se former aux affaires Ecclesiastiques. Il fut fait Prelat, Referendaire de l'une & de l'autre Signature, Gouverneur de Terni, de Rietti, & de Citta Castellana, sous le Pontificat d'Urbain VIII. qui le choisit pour accommoder les differens de ceux de Spolette & de leurs Voisins. Enfin on le fit Auditeur de Rote à la nomination de la Republique de Venise. Urbain estant mort, le Cardinal Pamphile qui luy succeda sous le nom d'Innocent X. le fit Cardinal Pre-

ſtre en 1652. du titre de *S. Salvatore in Lauro.* Deux ans aprés on luy donna l'Eveſché de Breſſe dans l'Eſtat de Veniſe. Alexandre VII. le luy fit quitrer, l'ayant choiſi pour Dataire auſſi-toſt qu'il fut monté ſur le Trône de Saint Pierre. Il le tint toujours auprés de luy, & le fit paſſer du titre de S. Sauveur du Laurier à celuy de S. Marc. Depuis ce temps-là, il a exercé tous les emplois les plus importans du Cardinalat, & s'eſt trouvé aux cinq derniers Conclaves. Marc Ottobon,

son Pere, qui comme je vous l'ay dit, estoit grand Chancelier de Venise, qui est la premiere Charge des Citadins, acheta la Noblesse cent mille Ducats en 1646. dans les pressans besoins de l'Estat, & la Republique, en reconnoissance de son grand merite, luy permit l'exercice de cette Charge de grand Chancelier tout le reste de sa vie, quoy qu'il fust aggregé à la Noblesse. Il y a plus de deux cens ans qu'on n'avoit fait aucun Venitien Pape; il y en eut trois dans le quinziéme

ſiecle ; ſçavoir Ange Cornaro, qu'on mit à la place d'Innocent VII. en 1406. ſous le nom de Gregoire XII. dans le temps que l'Egliſe eſtoit affligée d'un facheux Schiſme; Gabriel Condolmerio, en 1431. ſous le nom d'Eugene IV. (Il eſtoit Fils d'une Sœur de Gregoire XII.) & Pierre Barbo, en 1464. ſous le nom de Paul II. Celuy-cy eſtoit auſſi Fils d'une Sœur d'Eugene IV.

Meſſire François Pericard, Eveſque d'Angouleſme, eſt mort dans ſon Dioceſe ſur la fin du dernier mois. Il avoit

esté Capitaine de Cavalerie, & si on l'a veu bon Officier & brave Soldat, il a esté encore meilleur Evesque, n'ayant jamais oublié aucun de ses devoirs. Il a laissé son Diocese bien reglé, & on peut dire qu'il y est regretté de tout le monde.

Mr le Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roy, est mort à Beauchamp en Picardie, âgé de 68. ans. Il estoit de la Maison de Rouaut, qui tire son origine de Clement Rouaut. Celuy-cy vivoit en 1327. & fut le trisayeul de Joachim Rouaut,

Sieur de Boiſmenard, de Gamaches, & de Chaſtillon, Maréchal de France en 1461. qui eſtoit premier Ecuyer du Corps, & Maiſtre de l'Ecurie du Roy, ce qui eſt aujourd'huy Grand Ecuyer de France. Joachim, Maréchal de France, eut pour Fils Adolph, I. du nom, Ayeul de Joachim, Rouaut Sieur de Gamaches & de Thiembrune, qui embraſſa le Party des Huguenots, où il ſe rendit conſiderable. Il fut un des quatre à qui le Roy Charles IX. ſauva la vie à la Saint Barthelemy l'an 1572. Il mourut en 1583. laiſſant de Claude

de Maricour, Fille de Jean Sieur de Maricour & de Mouchy le Chaſtel, Maiſtre d'Hoſtel du Roy, Nicolas Rouaut Sieur de Gamaches, qui épouſa en 1607 Françoiſe Mangot, Fille de Jacques, Avocat General au Parlement de Paris, dont il eut entre autres enfans François Rouaut Sieur de Gamaches tué en Lorraine en 1635. Nicolas Joachim Marquis de Gamaches, dont je vous apprens la mort, & Ignace, Marquis d'Acy, qui a eu des Enfans de Charlote de Lorraine,

Fille unique d'Achille, Comte de Komoratin. M. le Marquis de Gamaches épousa en 1642. Marie Antoinette de Lomenie, Fille d'Henry Auguſte de Lomenie, Comte de Brienne & de Montberon, Miniſtre & Premier Secretaire d'Eſtat. Il en a eu Nicolas Henry mort jeune, Joſeph Emanuel Joachim, Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & Claude Jean Baptiſte Hyacinthe, Comte de Cayeu. Vous ſçavez dans quelle reputation eſtoit ce Miniſtre, qui avoit choiſy M. le Marquis de

Gamaches pour ſon Gendre par la connoiſſance & par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa Maiſon.

Ces morts ont eſté ſuivies de celle de Meſſire Nicolas de Flecelles, Comte de Bregy, Vicomte de Corbeil, Seigneur de Tigery, Flecelles, & autres lieux, Lieutenant general des Armées du Roy, & cy-devant ſon Ambaſſadeur Extraordinaire en Pologne, arrivée le 22. de ce mois. Il avoit auſſi eſté Capitaine aux Gardes, Capitaine des Gardes de la Reine Chriſtine

de Suede, & l'un des hommes les mieux faits de ſon temps. Il laiſſe deux Fils qui ont pris tous deux le nom de Bregy. Le Cadet avoit épouſé la Veuve de Mr Foucaut, Lieutenant general des Armées du Roy. Madame la Comteſſe de Bregy leur Mere, honorée de toutes les perſonnes d'eſprit, & ſi eſtimée de la feuë Reine-Mere, eſt encore aujourd'huy fort conſiderée du Roy & de Monſieur. Quelque figure qu'elle ait faite par ſon rang, elle s'eſt encore bien plus diſtinguée par ſon eſprit.

Le Mardy 11. de ce mois, on fit aux Cordeliers de Poitiers le Service du bout de l'an de feu Mr le Maréchal Duc de Vivonne. L'Eglise se trouva parée avec beaucoup de magnificence. Mr l'Evesque de Treguier, nommé à l'Evesché de Poitiers, celebra la Messe, & le Pere Gardien qui prononça l'Oraison Funebre, s'attira l'applaudissement d'une nombreuse Assemblée. Ce mesme jour, toutes les Messes des Communautez de la Ville furent dites pour le repos de

l'ame de cet Illuſtre Défunt. Tous les Corps aſſiſterent à cette lugubre Ceremonie, & il y eut un grand concours des Gentilshommes des environs, qui vinrent donner des marques de la veneration qu'ils avoient pour la memoire de ce grand Homme, l'heritier de tant d'hommes celebres par les actions du plus grand éclat, de cette grande Maiſon de Rochechoüart-Mortemar, qui ont eſté dans les temps paſſez les Protecteurs de leur Province. Cette Ceremonie a eſté faite par les ſoins & par les ordres de

Madame de Monteſpan.

Quoy que toutes les Forces Maritimes d'Angleterre & de Hollande fuſſent jointes, ces deux Nations, dont chacune ſeparément croit eſtre plus puiſſante ſur Mer que toutes les autres Nations de l'Europe enſemble, n'ont oſé accepter le Combat que nous leur avons preſenté depuis l'arrivée de M. de Tourville. Ils auroient bien voulu nous attirer dans la Manche, parce qu'ils y ont une infinité de Ports pour ſe retirer, & que noſtre Coſte ne nous

eſtant pas favorable, le mau-
vais temps auroit fait perir
noſtre Armée Navale ; mais
nos Commandans ne con-
noiſſant pas moins la Mer
que nos Ennemis, aiment
mieux les combattre que le
mauvais temps. Il y a une
choſe ſans replique touchant
ce que je viens de dire du
Combat que les Ennemis ont
évité, c'eſt que M. de Sei-
gnelay les a attendus long-
temps &, qu'il ne pouvoit al-
ler à eux pendant qu'ils pou-
voient venir à luy, & toute-
fois ces deux formidables

Puiſſances n'ont fait aucun pas qu'en reculant. Elles ne ſçauroient le nier, ny ſe vanter que leur Armée Navale ait avancé pour nous chercher, comme a fait la noſtre dans le deſſein d'attirer la leur au combat, qu'elle ne pouvoit donner, faute d'avoir aſſez de vent. Nous aurons deux Eſcadres en Mer pendant tout l'Hiver, ſi conſiderables, qu'elles pourroient paſſer pour une Armée. Voicy les noms des Vaiſſeaux & des Commandans de la premiere.

L'Elephant.

Mrs le Marquis d'Amfreville & de Ribere, Capitaines.

Le Conſtant.

Mrs le Marquis de Nemond & de Monbeau.

Le Glorieux.

Mrs le Chevalier de Flacour & de Rouvroy.

L'Ardent.

Mrs de Septeme, & d'Hericour.

Le Marquis.

Mrs de Belle-Iſle Herard, & de Ricou.

Le Prince.

Mr le Chevalier de Belle-Fontaine.

L'Arrogant.

Mrs De l'Arteloire, & le Chevalier de Chaulieu.

L'Entreprenant.

Mrs de Sepeville, & le Comte de Chavigny.

L'Apollon.

Mrs Bidaut, & le Chevalier de la Luzerne.

Le Vermandois.

Mrs du Chalard, & le Chevalier d'Haire.

Le Bon.

Mrs le Chevalier d'Igoine, & le Chevalier de Mongon.

Le Precieux.

Mrs de Sallampart, & le Morteux.

Le Maure.

Mrs le Chevalier de la Galiſſonniere, & le Comte de Blenac.

Le Trident.

Mrs des Francs, & de la Roche-Allard.

Le Cheval-Marin.

Mrs de Champigny, & le Comte de Bethune.

Le Comte.

Mrs le Marquis de Blenac, & de S. Clair.

L'Eole.

Mrs de Serquigny, & Clavier.

L'Arc en-ciel.

Mrs le Chevalier de Sainte-

Maure, & le Chevalier d'Arginy.

Le Leger.

Mrs de Villars & le Chevalier de Chasteaurenaud.

Le Fidelle.

Mrs le Chevalier de la Rongere, & de Lanion.

On croit que la seconde Escadre croisera dans les mers de Dunkerque. Les Vaisseaux qui la composent sont ceux qui suivent.

Le Serieux.

Mrs de Relingue & Raguenu.

Le Sage.

Mrs de S. Mars & Patoulet.

Le François.

Mrs le Chevalier d'Ally & de Lery.

Le Neptune.

Mrs le Chevalier Fourbin, & Fourbin Gardanne.

Le Capable.

Mrs le Chevalier des Adrets, & Beaugé le Goux.

L'Indien.

Mss le Chevalier de Genlis, & le Vicomte de Coëtlogon.

Le Solide.

Mrs de Chasteaumorant, & le Chevalier de Modene.

Le Bizarre.

Mrs le Baron des Adrets, & d'Elcampe.

Le

Le Moderé.

Mr Darnault Chamelain.

L'Emporté.

Mrs le Chevalier de la Guiche, & du Ruisseau-Varenne.

On a laissé en mer le plus long-temps qu'on a pû les autres Vaisseaux du Roy, qui sont allez desarmer à Rochefort & à Brest. C'est une chose incroyable que les Prises que font nos Armateurs. Elles sont en si grand nombre, que les Ennemis ne sçauroient nier que nous n'en fassions quatre pour une qu'ils font.

Aprés la mort de Mr le Duc de Beaufort, Grand Maistre, Chef & Sur-Intendant de la Navigation & Commerce de France, le Roy resolut de faire un Vice Amiral du Levant, & un autre du Ponant. Il ne fit alors que le dernier, qui fut Mr le Comte d'Estrées, aujourd'huy Maréchal de France. Sa Majesté vient de faire le Vice-Amiral du Levant, qui est Mr de Tourville. Elle a fait en mesme temps deux nouveaux Lieutenans Generaux, & cinq nouveaux Chefs d'Escadre.

Les Lieutenans Generaux sont,

Mr Gabaret.

Mr de Villette.

Chefs d'Escadre.

Mr Pannetier.

Mr le Marquis de Langeron.

Mr de Relingues.

Mr le Marquis de la Porte.

Mr le Marq. de Coëtlogon.

Major General.

Mr Raimondi.

Major du Levant.

Mr le Chevalier de Beau-
jeu.

Major du Ponant.

M. de Blenac de Romajeux.

Sa Majesté a fait encore

dix-neuf Capitaines de Vaiſſeaux, douze Capitaines de Fregates, & trente-ſept Lieutenans. Je vous manderay leurs noms quand je les ſçauray.

Je ne vous parleray point des Victoires du Prince Loüis de Bade. Je croy que dans quelques mois la verité pourra commencer à s'éclaircir. L'ordinaire des Princes de la Maiſon d'Auſtriche eſt de la déguiſer, quand ils voyent que ce déguiſement leur peut eſtre avantageux. Pendant le Conclave, l'Envoyé de l'Em-

pereur & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne faiſoient ſortir de leurs gens par une porte de Rome. Ils alloient s'habiller en Courriers, & croter leurs bottes, & rentroient enſuite par une autre porte comme venant de l'Armée, d'où ils aportoient de fauſſes nouvelles des défaites continuelles des Troupes de France. Je veux croire que ce qu'on debite des Victoires du Prince de Bade eſt veritable, mais on peut douter de tout, aprés qu'on a publié hautement que les Eſpagnols avoient repris

Campredon, quoy qu'on en puiſſe plus facilement ſçavoir des nouvelles que de l'Armée du Prince de Bade. Ainſi il y a beaucoup à diminuer des avantages qu'on pretend que ce Prince ait remportez.

Le mot de l'Enigme du mois paſſé eſtoit *le Pain*. Ceux qui l'ont trouvé ſont M^rs Duranché de Longueil, ancien Maiſtre d'Hoſtel de la Maiſon du Roy; Rouſſel, Curé de S. Eſtienne de Conches; Lambert Baudot de Beſançon, de la rue Grenier S. Lazare; de Lavau d'Orleans; le Tou-

rangeau ; le Spirituel Parisien Normand ; le Grand nez de la rue de la Harpe ; Bon Parent de la rue S. Honoré. Mesdemoiselles de Seveux, de la Maison de Marmier, de Gray en Franche-Comté ; la Veuve sans pareille de la rue de Tournon ; l'Unique de la rue Grenier S. Lazare, & l'Amante de la ruë Comtesse d'Artois.

L'Enigme nouvelle que je vous envoye est de Mr de Beaujour, Sr de Guilleranche de Mascon, Contrôlleur General des Finances de Lyon.

ENIGME.

JE marche aprés toutes mes Sœurs.
Et ne vais jamais la premiere ;
Mais quoy que je ſois la derniere,
C'eſt à moy cependant qu'on rend
tous les honneurs.
Lors qu'on m'entend venir, on fait
un grand ſilence,
Quand j'arrive, chacun me leve ſon
chapeau,
Et ſi je me trouve au Barreau
Le Juge aux Avocats refuſe l'Au-
dience.
Je ſuis d'un ſecours tout divin
Pour faire voir des mets en abon-
dance.

Et l'on voit, quand chacun m'a fait
la reverence,
Couler des millions de Fontaines de
vin.
J'ay ſeparé ſouvent Tircis de ſa Ly-
ſette
Et troublé de tendres ardeurs;
Mais pour aſſembler des Beuveurs
Je ſers quelquefois de Trompette.

Quoy que la Chanſon que je vous envoye ne ſoit pas nouvelle, elle a preſentement un ſi grand cours à Paris, qu'elle ne peut eſtre que favorablement receuë en Province. Les paroles ſont de l'illuſtre Mr de la Fontaine, & l'air eſt du fameux Mr

Charpentier, qui a une ſi grande connoiſſance de toutes les beautez de la Muſique.

AIR

BRillantes fleurs, naiſſez,
Herbe tendre, croiſſez
Le long de ces Rivages.
Venez, petits Oiſeaux,
Accorder vos ramages
Au doux bruit de ces eaux.

§

Climene ſur ces bords
Vient chercher les treſors
De la Saiſon nouvelle.
Meſſagers du matin,
Quand vous verrez la Belle
Chantez ſur ſon chemin.

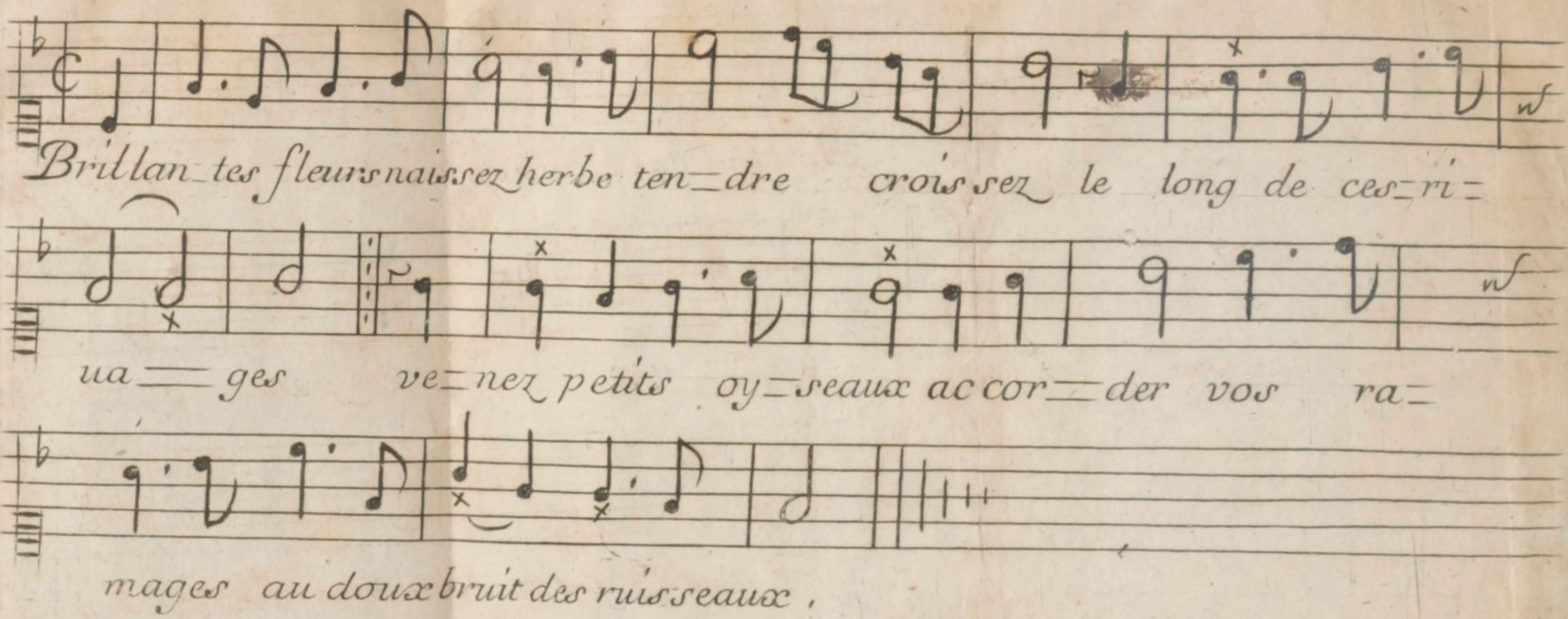
Brillan_tes fleurs naissez herbe ten_dre croissez le long de ces_ri_
ua_ges ve_nez petits oy_seaux ac cor_der vos ra_
mages au doux bruit des ruisseaux ,

Et vous, charmantes fleurs,
Douces filles des pleurs
De la charmante Aurore,
Meritez que la main
De celle que j'adore
Vous moissonne en chemin.

Dans tout ce qui arrive en la vie qui peut avoir du pour & du contre, on doit regarder les temps & la situation des affaires pour en juger, & quelquefois en faisant de profondes reflexions sur la chose dont il s'agit, on trouve, lors qu'il est question de guerre, qu'il y a des pertes plus desavantageuses aux Vainqueurs

qu'aux Vaincus ; car à l'égard de la gloire, on ne peut douter que ce partage ne se rencontre souvent. Cela n'est pas difficile à croire, puisqu'un homme qui se défend genereusement contre un grand nombre, remporte ordinairement la gloire deuë au Vainqueur, encore qu'il soit forcé de se rendre, & que le Vainqueur au milieu de son triomphe demeure exposé à la honte du Vaincu. Ceux qui examineront avec reflexion le Siege de Bonn, trouveront que ce que je dis

y peut rapporter. Cette
place n'a jamais passé pour
une Place capable de resister ;
elle estoit seulement hors
l'insulte, & dans les der-
nieres guerres elle a esté oc-
cupée par les François, & par
les Allemans. Comme elle est
capitale de l'Electorat de Co-
logne, & que cet Electeur,
injustement persecuté, estoit
sous la protection du Roy,
on y avoit mis des Troupes
Françoises, pour garantir
l'Electeur d'une entiere op-
pression, & empescher que
la Place ne fust surprise. On

ſçait que le Prince d'Orange
vouloit que la Guerre fuſt
portée en ce Païs-là, afin
que les Armes de France eſtant
détournées, il puſt executer
l'entrepriſe qu'il avoit formée
ſur l'Angleterre. Il fit pour
cela tout ce qu'il faut pour
broüiller les affaires. La Mai-
ſon d'Auſtriche y trouvoit
ſon compte, & l'Electeur de
Baviere le ſien, de ſorte qu'ils
donnerent dans ſes propo-
ſitions, ſans vouloir exami-
ner, ny ſouffrir qu'on leur fiſt
voir ce que la Religion en
pouvoit craindre. Il fut re-

folu que l'Electeur de Brandebourg feroit le Siege de Bonn. C'eſt celuy de tous les Confederez qui avoit le plus de correſpondance avec le Prince d'Orange. Il avoit ſceu ſon ſecret, & n'oublia rien pour mettre ſur pied une belle Armée. Il y réüſſit ; elle eſtoit de dix-huit mille hommes. C'eſtoit beaucoup pour un Prince comme luy, mais ſon Artillerie égaloit celle des plus grands Monarques ; il avoit vingt-quatre Mortiers, ce qu'aucun Souverain n'avoit encore eu dans une

meſme Armée. Toutes les Troupes de l'Eveſque de Munſter aſſez nombreuſes & aſſez aguerries, (on ſçait que ces Eveſques en ont toûjours entretenu d'aſſez bonnes) ſe joignirent à celles de Brandebourg, & comme ſi ce n'avoit pas eſté aſſez pour aſſieger une Place auſſi petite & auſſi foible que Bonn ; un grand Corps de Hollandois renforça ces deux Armées. Tout le Pays s'engagea d'ailleurs de fournir aux frais & aux proviſions neceſſaires pour ce Siege, & particulie-

rement la Ville de Cologne, qui s'y trouvoit fort interressée, à cause des incommoditez qu'elle souffroit de la Garnison de Bonn. Les trois Armées dont je viens de vous parler se rendirent devant cette Place. Elles ne manquoient de rien, & non seulement elles estoient seures de tous les secours qu'elles pouvoient esperer du Pays, comme vous venez de voir; mais l'Electeur de Brandebourg devoit aussi toucher de l'argent de la Ville de Cologne. Cependant toutes

ces Troupes si bien pourveuës de toutes choses & dans un Pays amy, n'oserent regarder Bonn que de loin, & sont demeurées quatre mois devant la Place à essuyer les incommoditez d'un long campement, sans entreprendre de l'attaquer qu'avec du Canon & avec des Bombes. Enfin, aprés la prise de Mayence, les Troupes Imperiales estant aussi venuës devant Bonn, on crut qu'avec quatre Armées on pouvoit assieger une Place, dont les frequentes sorties des Assiegez devoient avoir affoi-

bly la Garniſon, qui eſtoit beaucoup diminuée par les maladies, outre que Bonn eſtoit dis-ja toute ruinée par les Bombes qui luy avoient conſumé beaucoup de proviſions par les incendies qu'elles y avoient cauſez, & qui en avoient endommagé d'autres, & qu'enfin elle avoit eſté reſſerrée de ſi prés pendant quatre mois qu'il n'y eſtoit rien entré. Voilà l'eſtat de la Place, attaquée & priſe par quatre Puiſſances. Comme le Blocus avoit eſté fait au nom de l'Electeur de Brandebourg,

parce qu'il avoit le plus de Troupes, le Siege s'eſt continué en ſon nom, quoy que l'Armée Imperiale y ſoit venuë, & c'eſt en ſon nom que la Capitulation a eſté faite. On a ouvert la Tranchée le 24. de Septembre, & la Garniſon eſt ſortie le 12. d'Octobre, c'eſt à dire que pendant ce temps-là les Ennemis ont fait tous les jours de grandes pertes à la Tranchée, & qu'ils en ont fait auſſi beaucoup aux attaques des dehors. Ils ont outre cela perdu deux mille hommes aux derniers aſſauts,

& lors qu'on les a veus maiſtres de la Contreſcarpe, la Place a capitulé. Il eſtoit impoſſible qu'aprés un Blocus de quatre mois, un Siege de dix-huit jours, le dommage qu'avoient fait les Bombes aux proviſions, & aux Medicamens, ainſi qu'au corps de la Place, une Garniſon qui n'avoit point d'autre couvert que les dehors de la Ville, ne ſe viſt contrainte à capituler. Elle l'a fait, & a obtenu ſans aucune exception toutes les marques d'honneur qu'on peut accorder aux plus

braves. La Capitulation fut ſignée le 12. & elle portoit que deux jours aprés la Garniſon ſortiroit avec armes & bagages, Enſeignes déployées, Tambour battant, méche allumée, balle en bouche, la Cavalerie à cheval l'épée à la main, & les Dragons auſſi à cheval ; qu'on luy donneroit une eſcorte ſuffiſante qui la conduiroit à Thionville, & uneautre eſcorte avec les voitures & les Bateaux neceſſaires pour tranſporter les Officiers & Soldats malades à Montroyal; que ceux qu'on trouve-

roit hors d'eſtat d'eſtre tranſ-
portez ſeroient en pouvoir de
demeurer dans la Place juſ-
qu'à ce qu'ils fuſſent tout à
fait gueris ; auquel temps on
leur donneroit des paſſeports
pour ſe retirer en ſeureté. La
Garniſon ſortit le 14. & alors
deux mille cinq cens hom-
mes des Troupes de l'Empe-
reur & de celles de Brande-
bourg, de Munſter & de
Hollande, prirent poſſeſſion
de la Place. Je vous donneray
le mois prochain une liſte
de ceux qui ont eſté tuez &
bleſſez pendant ce Siege. On

peut dire que Mayence & Bonn ont affoibly les Ennemis de plus de trente mille hommes, & que leur Armée eſt tellement déperie, qu'ils n'ont preſque plus d'Infanterie.

Mr le Maréchal de Lorge ayant eu avis que la Ville de Bonn capituloit, donna des ordres pour commencer à faire aſſembler l'Armée qu'il doit commander, afin d'eſtre en eſtat de s'oppoſer aux deſſeins que les Ennemis pourroient avoir. Il les envoya à Mrs les Comtes de Tallard & de

de Tessé, afin qu'ils le vinſ-
ſent joindre avec ſept Batail-
lons & ſept Eſcadrons qui eſ-
toient du coſté des Deux-
Ponts, & tira de Sarloüis le
ſecond Bataillon de Norman-
die, & le Regiment d'Artois.
Il devoit faire ſortir de Lu-
xembourg les premiers Ba-
taillons de Normandie & du
Royal de la Marine avec le
ſecond de Languedoc, &
eſtre joint par le Regiment
de Cavalerie de Morinaux, &
par les Dragons de Gramont,
& de Tessé; ainſi que par huit
Bataillons de l'Armée de

Flandre, de ſorte que ces Troupes formoient déja un Corps de vingt Bataillons & de ſoixante Eſcadrons, ſans la Maiſon du Roy, & un Corps conſiderable qu'il attendoit encore de Mont-Royal, & de quelques autres endroits. Toutes les Troupes ont témoigné beaucoup de joye de ſe voir commandées par ce Maréchal. C'eſt un homme extrémement prudent, qui comme je vous l'ay déja dit, a fort étudié les manieres de feu Mr de Turenne ſon Oncle, & qui ſit faire à l'Armée

du Roy une ſi belle retraite aprés la mort de ce grand homme, qu'il en merita le baſton de Maréchal de France, & l'eſtime de toute l'Europe.

On ne croit pas que le Roy de Hongrie ſoit ſi toſt éleu Roy des Romains, parce qu'il ſurvient tous les jours de nouvelles difficultez. Les Electeurs Proteſtans demandent qu'on en crée encore deux autres à cauſe que depuis la mort de l'Electeur Palatin, dont l'Electorat eſt preſentement remply par un

Prince Catholique, ils ne ſont plus que deux Electeurs Proteſtans, Ils voudroient qu'on donnaſt un Electorat à la Maiſon de Lunebourg, & qu'on ſeculariſaſt Oſnabruc, Eveſché Lutherien. Voilà l'effet de la Guerre d'aujourd'huy, & ce qui commence à faire voir que la Religion en ſouffrira. Cependant l'Empereur, pour ne pas laiſſer voir que ſon voyage d'Auſbourg a eſté inutile, y fera couronner l'Imperatrice avant ſon départ.

Les Etats de Bretagne ſe

ſont tenus. M. de Pomereüil y a aſſiſté pour le Roy. Le don gratuit qu'ils accordoient ordinairement à Sa Majeſté, eſtoit de deux millions, mais ils l'ont augmenté cette année de huit cens mille livres, en conſideration de la guerre que le Roy ſoutient pour l'intereſt de la Religion. Comme tous ſes Sujets concourent à luy fournir les moyens de la faire avec éclat, il eſt hors de doute que les Finances de ſes Ennemis ſeront plûtoſt épuiſées que les ſiennes.

Il n'y a point eu dans ce ſiecle d'Armées ſi nombreuſes de part & d'aurre en Flandre, & qui ayent moins fait d'expeditions que celles qui y ſont preſentement. Les Ennemis ont toûjours dit qu'ils vouloient combattre, nous les avons toûjours ſuivis, & ils ſe ſont toûjours éloignez. M. le Maréchal de Humieres ayant ſceu que le Prince de Valdec avoit deſſein de couper & d'enfermer noſtre Armée, en occupant le poſte de Leuze, le prevint avec une diligence incroyable, & aprés avoir quité ſon Camp de Leſ-

fines, il vint camper à Leuze le 30. du mois passé. Le 2. de ce mois M. de Calvo joignit l'Armée avec le Corps qu'il commandoit. Le 3. les Gardes Françoises & quelques Bataillons qu'avoit amenez M. de Calvo, partirent pour aller en Allemagne. Le 4. M. de Gournay avec dix-huit Escadrons, alla camper à Queurin. Le 5. on eut avis que les Ennemis estoient venus à Cambron, où est le quartier de M. de Castanaga, ayant la droite & la gauche vers Lens. Le 6. M. d'Artagnan, Major

General de l'Armée, alla à celle des Ennemis avec passeport, pour regler les contributions. Il voulut aller voir M. de Valdec, mais M. de Castanaga luy dit, *que c'estoit luy qui commandoit, & que M. de Valdec luy faisoit l'honneur de venir quelquefois prendre l'ordre chez luy.* Le 7. un de nos partis de Cavalerie, & un d'Infanterie se chargerent, ne s'étant pas reconnus, & la Cavalerie n'ayant pas voulu répondre au *Qui vive* de l'Infanterie. M. de Monroy commandoit la Cavalerie. Son

Frere fut tué en cette occa-
sion avec un Lieutenant de
Dragons, & six Cavaliers. Le
Commandant de l'Infanterie
estoit un Capitaine de Gre-
der Allemand, qui eut un
Enseigne & six Soldats tuez,
& autant de blessez. Ce Com-
bat se fit à la teste de l'Armée
ennemie. On apprit le lende-
main à deux heures du ma-
tin, que les Ennemis pu-
blioient qu'ils avoient receu
ordre d'attaquer la nostre.
M. le Maréchal de Humieres
fit aussi-tost applanir le de-
devant de son Camp, rem-

plir les Foſſez, couper les hayes, poſter le Canon ; de ſorte qu'il leur eſtoit aiſé de venir. Rien ne les en empeſchoit, le terrein eſtant de plein-pied ; mais la joye des Troupes Françoiſes fut moderée ; les Ennemis firent ce qu'ils avoient fait juſque-là, & prirent autant de ſoin à éviter le Combat, qu'ils ont toûjours affecté de dire qu'ils avoient reſolu de le donner. Depuis ce temps-là, l'Armée Ennemie a beaucoup diminué par les deſertions, les Cavaliers tout montez, & les

Officiers meſmes eſtant venus ſe rendre dans celle du Roy ; de ſorte que pour empeſcher ces deſertions, on a mis la plus grande partie des Trou-pes en quartier dans les Places de la Flandre Eſpagnole. On dit que la crainte des mau-vais quartiers d'Hiver les a ainſi fait deſerter.

Rien n'a mieux encore mar-qué le mépris que le Prince d'Orange fait des deux Reli-gions dominantes en Angle-terre, que d'avoir nommé le Docteur Burnet Chef des Commiſſaires des Eveſques

pour la réunion de ces deux Religions. Cela a plus de l'air d'une Comedie que d'une Affaire ſerieuſe. On voit un criminel d'Eſtat au premier chef envers le feu Roy d'Angleterre, preſcher dans les Chaires de Londres, au lieu que ſelon les Loix divines & humaines, il ne devoit haranguer que ſur un Echafaut. On voit un Preſbiterien, Paſteur d'une Religion qu'il ne profeſſe pas, ou pluſtoſt un homme ſans Religion, qui par des raiſonnemens que luy a dictez un Uſurpateur, tâche

d'unir deux Religions. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe trouver à les rendre compatibles, mais cette union eſt neceſſaire pour le faire regner en ſeureté. Ainſi cette affaire eſt purement politique, & cependant quant elle aura eſté reglée par les Creatures du Prince d'Orange, on fera croire à la Nation qu'elle y aura conſenty, & on punira ſeverement ceux dont la conſcience delicate ne voudra pas ſuivre ces Reglemens politiques. Si ce mélange de Religion paſſe, il n'y aura pas une grande ſeureté pour les

consçiences de suivre une Re-
ligion dictée par un homme
du caractere du Prince d'O-
range & approuvée par un auſ-
ſi grand criminel que Burnet,
Auteur des fauſſetez, dont le
Manifeſte du Prince d'Oran-
ge eſt remply. Voilà la mal-
heureuſe ſituation des Affai-
res de la Religion en Angle-
terre. Quant à celles de l'Eſ-
tat, tant qu'un Tiran a la
force en main, tout eſt ſou-
mis. & ſon regne paroiſt pai-
ſible; dés qu'il commence
à chanceler, tout ſe declare
contre luy. Ainſi on ne doit

point conclure que parce que
son regne paroist tranquille,
& absolu, il ne soit pas tou-
jours prest de tomber du Trô-
ne. Il y a si peu de certitude à
parler des Affaires d'Irlande,
que je ne vous diray rien autre
chose, sinon que le temps fait
voir que ce qu'on a publié des
deux partis n'est point veri-
table. Si le Roy d'Angleterre
avoit défait un si grand nom-
bre de Troupes, cette nou-
velle seroit confirmée, & si
M. de Schomberg estoit aussi
puissant que les Partisans du
Prince d'Orange ont voulu le

faire croire, il ne seroit pas demeuré si long temps sans remporter quelques avantages considerables.

On me donne la Liste des nouveaux Capitaines & Lieutenans qui ont esté faits pour les Vaisseaux & pour les Frégates, & je vous en envoye une Copie.

Capitaines de Vaisseaux.

Mrs de Lisle.
De Leau.
De la Peaudiere,
De Pontac.
Le Chevalier de Veinse.
Dorogne.

De la Varenne.
Le Chevalier de Courbon de Blenac.
Le Chevalier de Blenac.
De Mons.
S. Simphorin.
Le Chevalier de Pradine.
Huraut.
Le Chevalier de Savion.
Le Chevalier du Plessis.
Le Chevalier d'Osmont.
Le Chevalier de Lery,
Le Chevalier de la Treille.
Turgy Colbert.

CAPITAIMES DE FREGATES.

Mrs Roland.
Du Vivaux.
Languillet.
De la Tour-Neuille.
Pontac de Beautiran.
De Fremicourt.

Cleron,
Du Coſſé.
De Septem.
De S. Simon.
De Sainte Marie.
D'Archeville.

LIEVTENANS,

Mrs de la Bondiniere,
Norus.
Antoine Caffaro.
De Budiſnar.
Le Chevalier de Riviere.
Le Chevalier Daigrefin.
Vigreuxſe de Certe.
Dulion.
Courcelles.
Le Chevalier de Bonnemée.
La Roche Viſancé.
De Mericourt.
De la Teviniere.
Le Chevalier de Buffi.

Le Chevalier de Longueruë.
Le Chevalier de Villeray.
D'Atival.
De Livermont.
De Chammoreau.
Francine-Grand-maiſon.
Mimars.
De Tourougau.
De Liſle.
Du Pont.
De Gremonville.
Le Chevalier de Cource.
De Tercet de Savion.
Le Chevalier de Verdille.
De Herbaut.
Lanctot.
Le Chevalier d'Harcourt.
De Loubis.
L'Iberoute.
Le Chevalier de Marolles,
Carguerafines.

Beauchart de Saron.

Le Chevalier de Pas-Massancourt.

Les Ennemis qui dés l'ouverture de la Campagne avoient cru pouvoir passer en France, s'en trouvent encore plus éloignez aprés l'avoir finie. Ils sont obligez d'aller prendre des quartiers d'hiver chez eux, & il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'y seront pas commodement.

Mr le Baron d'Alsfeld, Maréchal des Camps & Armées du Roy, ayant esté blessé pendant le Siege de Bonn,

pour s'eſtre trop expoſé, alla aux Eaux d'Aix-la-Chapelle, ſi-toſt que cette Place fut renduë, & il y eſt mort d'une bleſſure à la cuiſſe. Le Roy a marqué beaucoup de regret de ſa perte, & d'eſtime pour ſa perſonne. Il n'avoit pas ſeulement de la bravoure, mais beaucoup d'eſprit, & une fort grande intelligence dans les Negociations. Il eſtoit Fils de feu M^r le Baron d'Asfeld, à qui la Reine Chriſtine de Suede avoit donné cette Baronnie.

Les Armateurs de S. Malo

ont pris trois Vaisseaux Anglois venant de la Virginie, dont il y en avoit deux chargez de Tabac. Ceux de Dunkerque se sont emparez d'un Hollandois de sept cens tonneaux, chargé de Mats venant de Norwegue, & un des Vaisseaux du Roy commandé par Mr Gabaret, en ayant attaqué trois Anglois, de l'Escadre du Milord Barclay, deux prirent la fuite, & il se saisit du troisiéme, monté de cinquante pieces de Canon, aprés avoir esté à l'abordage. Ce Vaisseau estoit

chargé de Soldats & de munitions pour l'Irlande.

On a enfin des nouvelles de ce Royaume qui détruisent toutes les Fables qu'on en a contées. Elles rapportent que l'Armée du Roy, & celle du Maréchal de Schomberg sont à quelques milles l'une de l'autre, qu'elles sont separées par une Riviere; que celle du Roy est de 27. mille hommes, & celle de M. de Schomberg de 15. mille; mais que ce dernier s'est rétranché afin de pouvoir par ce moyen attendre du ren-

fort. Je ſuis, Madame, Voſtre, &c.

A Paris ce 31. Octobre 1689.

TABLE.

Prélude. 1
Sonnet. 8
Etabliſſement nouveau. 10
Academie de belles Lettres établie à Toulouſe. 20
Galanterie. 48
Article curieux touchant la Muſique. 62
Lettre de Madame la Viguiere d'Alby à Meſſieurs de l'Academie des Ricourati de Padouë. 66

Ce

TABLE.

Ce qui s'eſt paſſé en quelques Villes du Royaume le jour de la Feſte de Saiut Loüis. 77

Ode. 99

Eglogue. 102

Deſcription tres-curieuſe touchant ce qui ſe paſſe tous les ans au mois de Septembre dans la Ville d'Autun. 107

Songe d'Iris par Madame Deshoulieres 143.

Reception faite à Verneuil à Madame la Princeſſe d'Enrichemont 151

Nouvelles de la Chine 155

M. Bouret eſt Eleu Profeſſeur en Ecriture Sainte 156

Ceremonie faite à Chaſtillon ſur-Loin 158

Hiſtoire 163

Nouvelle decouverte dans la Medecine 210

TABLE.

Armorial Hiſtorique où on voit toutes les creations des Chevaliers de l'Ordre du Saiut Eſprit faites par le Roy 114

Celebre Converſion d'un Iuif 215

Eſtat de la ſanté de Madame la Dauphine 222

M. le Marquis de Seignelay eſt nommé Miniſtre d'Eſtat 225

Le Roy nomme M. l'Abbé Fleury ſous Precepteur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne 228

Abbaye donnée à Madame de Mortemar 231

M. le Comte Darſy eſt nommé Gouverneur de Monſieur le Duc de Chartres 233

Mort 234

Retour de la derniere Troupe de Religionnaires qui a tenté de paſſer en Savoye 239

Octobre 1689. Ff

TABLE.

Nouveaux Colonels nommez par le Roy 244
Voyage de la Cour à Fontaine-Bleau 247
Modes nouvelles 249
Nouvelle Carte d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande 251
Election du Pape avec les Ceremonies faites à son exaltation 256
Autres Morts 273
Service du Bout de l'An de Mr le Maréchal Duc de Vivonne fait à Poitiers 279
Nouvelles de Mer 281
Avantages remportez par le Prince Louis de Bade, 293
Article des Enigmes, 294
Prise de la Ville de Bonn, 299
Nouvelles de l'Armée commandée par M. le Maréchal de Lorge. 312
Nouvelles de la Cour Imperiale. 315

TABLE.

Etats de Bretagne. 317
Nouvalles des Armées de Flandre. 318
Nouvelles d'Angleterre. 323
Nouveaux Officiers de Marine. 328
Mort de M. le Baron d'Alsfeld. 332
Vaisseaux pris sur les Ennemis, 333
Nouvelles d'Irlande. 335

IMPRIMERIE IMPERIALE

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Ingrate que j'ay tant aimée*, doit regarder la page 61.

La Medaille doit regarder la page 242.

L'Air qui commence par, *Brillantes fleurs, naissez*, doit regarder la page 298.

CATALOGVE DES LIVRES *nouveaux qui ſe débitent chez le Sieur Gueroult, Cour-neuve du Palais.*

AFfaires du Temps. 10. vol. in douze. 15. liv.

Panegyrique de Saint Loüis, prononcé par M. l'Abbé de Riqueti. 1. l. 10. ſ.

Recüeil de divers Diſcours prononcez à l'Academie Françoiſe depuis l'année 1687. 1. liv. 10. ſ.

Eleonor d'Yvrée, par Mademoiſelle Bernard. 1. l. 10. ſ.

Le Conte d'Amboiſe par la meſme. 2. vol. 3. liv.

Relation du Voyage de Naples en 1654. 1. liv.

Entretien de l'Aſtrologie judiciaire, où l'on repond à tout ce qu'on peut dire en ſa faveur, & où l'on fait voir en meſme temps la ſuperſtitieuſe vanité de ſa pratique, 1. liv.

Réflexions & maximes sur divers sujets de Morale, de Religion & de politique. 1. liv. 10. s.

Histoire du Monde. 5. vol. in 12. 9 l.

Etat nouveau de la France. 2. vol. in douze. 3. liv.

Histoire de l'établissement de la Republique de Hollande, ou sa revolte. 1. vol. in 12. 2. liv.

Bibliotheque choisie de Colomiez. 1. vol in oct. 1. liv. 10. s.

Ordonnances de Loüis XIV. sur le fait des Eaux & Forests, nouvelle Edition. in 24. 1. l.

Ambassades de Mons. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, auprés du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les grands avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tirez des alliances faites par les François avec Sa Hautesse depuis le regne de François I. & principalement sous le regne du

Roy, à l'égard de la Religion, enſemble pluſieurs deſcriptions de Feſtes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore eſté données au Public, ainſi que celle des Tentes du Grand Seignenr. 1. l. 10. ſ.

Hiſtoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y eſt paſſé de remarquable juſqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Viſir Cara Muſtapha. Hiſtoire contenant ſon élevation, ſes amours dans le Serrail, ſes divers emplois, le vray ſujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de la mort 1. l. 10. ſ.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ſes penſées ſans ſe voir, ſans ſe parler, & ſans s'écrire, avec les circonſtances d'une avanture Turque, & une Relation tres-curieuſe de pluſieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore eſté veuës. 1. l. 10. ſ.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. ſ.

OEUVRES DE M^r de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialogues des Morts. 1. l. 10. s.

Entretiens sur la pluralité des Mondes, augmentez en plusieurs endroits, avec un sixiéme Soir qui n'a point encore paru, contenant les dernieres découvertes qui ont esté faites dans le Ciel. 1. l. 10. s.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 s.

Poësies Pastorales avec un Traité de la Nature de l'Eglogue, & une Digression sur les Anciens & les Modernes. 1. li. 10. s.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her... 2. vol. 3. l.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. ſ.

La Negociation du Mariage de Monſieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois. 1. l. 10. ſ.

Relation du Mariage de Monſeigneur le Dauphin, avec la Princeſſe Anne-Chreſtienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. ſ.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la deſcription des Places de la haute & baſſe Alſace, & de celles de la Province de la Sare & de Luxembourg. 1. liv. 10. ſ.

Relation du Siege de Luxembourg 1. l. 10. ſ.

Relation de ce qui a eſté fait devant Genes en 1684. par l'Armée Navale de Sa Majeſté. 1. l. 10. ſ.

La Feſte de Chantilly. 1. liv. 10. ſ.

Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. ſ.
Sentimens ſur les Lettres & ſur l'Hiſtoire, avec des Scrupules ſur le Stile. 1. l. 10. ſ.
Le Mary Jaloux. 1. l. 10. ſ.
L'Illuſtre Genoiſe. 1. l. 16. ſ.
L'Arioſte moderne. 4. v. 6. l.
Secrets concernant la beauté & la ſanté. 2. vol. in octavo. 6. l.
Dialogues Satyriques & Moraux. 2. vol. 3. l.
Diſcours Satyriques & Moraux en Vers. 1. l.
Fables nouvelles. 1. l.
Epiſtres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.
Le Chevalier à la Mode. 1. l. 10. ſ.
La Déſolation des Joüeuſes. 10. ſ.
La Devineresſe. 10. ſ.
Artaxerxe. 10. ſ.
La Comete. 10. ſ.
La Methode du Blaſon du Pere Menestrier, avec les Armes de la pluſpart des plus conſidérables Maiſons de France, imprimée en 1688. 2. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec la maniere de faire la preuve pour tous les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. f.

Eclairciſſement nouveau & tres-utile ſur le preſt & l'intereſt. 1, liv.

Hiſtoire de l'Afrique ancienne & moderne, enrichie de 80. figures, 4. volumes in douze. 8 liv.

Hiſtoire de Normandie. 1. l. 10. f.

Eloges des Perſonnes Illuſtres de l'ancien Teſtament, par M. Doujat. 1. l. 5. f.

Traité de la Tranſpiration du ſang. 1. l. 10. f.

Réflexions ſur l'Acide & ſur l'Alkali. 1. liv. 10. f.

Eſſais de Morale & de Politique, où il eſt traité des Devoirs de l'Homme conſideré comme particulier, & comme vivant en Societé. 2. vol. 2. l.

Obſervations de M. Spon ſur les Fiévres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du meſme M. Spon, Ouvrage enrichy de pluſieurs Figures. 7. l.

Notes de M. Corneille ſur les Remarques de M. de Vaugelas, ſuivant le ſentiment du Pere Bouhours, & de Meſſieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques meſmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. ſ.

Arithmetique raiſonnée, enrichie de pluſieurs figures pour en faire mieux comprendre les demonſtrations, avec l'art de toiſer & de jauger. 1. l. 10. ſ.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre ſur le papier, ſuivant le coloris des Deſſeins qu'on envoye à la Cour, par M. Gautiet de Niſmes. 1. l.

On vend dans la meſme Boutique toutes ſortes de Livres François, Latins, Italiens, Eſpagnols, Allemands, Poëtes anciens & autres.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR